

Beaumont-Pied-De-Bœuf
Beaumont sur Dême
Chahaignes
Courdemanche
Dissay-Sous-Courcillon
Flée
Jupilles
La Chartre sur le Loir
Lavernat

Communauté
de communes



Le Grand Lucé
Lhomme
Loir en Vallée
Luceau
Marçon
Montval-sur-Loir
Montreuil-le-Henri
Nogent-Sur-Loir
Pruillé l'Eguillé
Saint-Georges-de-la-Couée
Saint-Pierre-de-Chevillé
Saint-Pierre-du-Lorouer
Saint-Vincent-du-Lorouer
Thoiré-Sur-Dinan
Villaines-sous-Lucé

Rapport d'activités 2017

Approuvé en Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 31 mai 2018
La Présidente – Béatrice PAVY MORANÇAIS

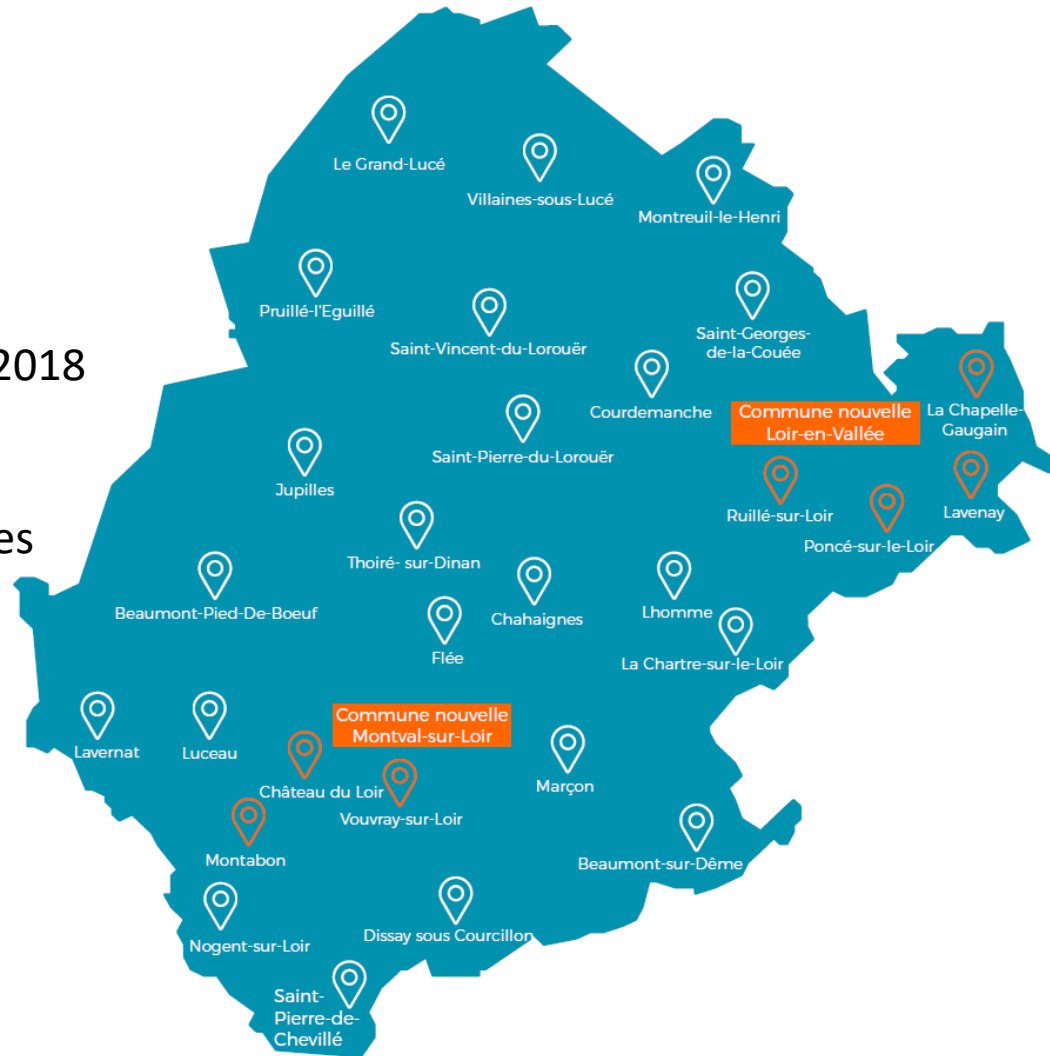
Communauté
de communes



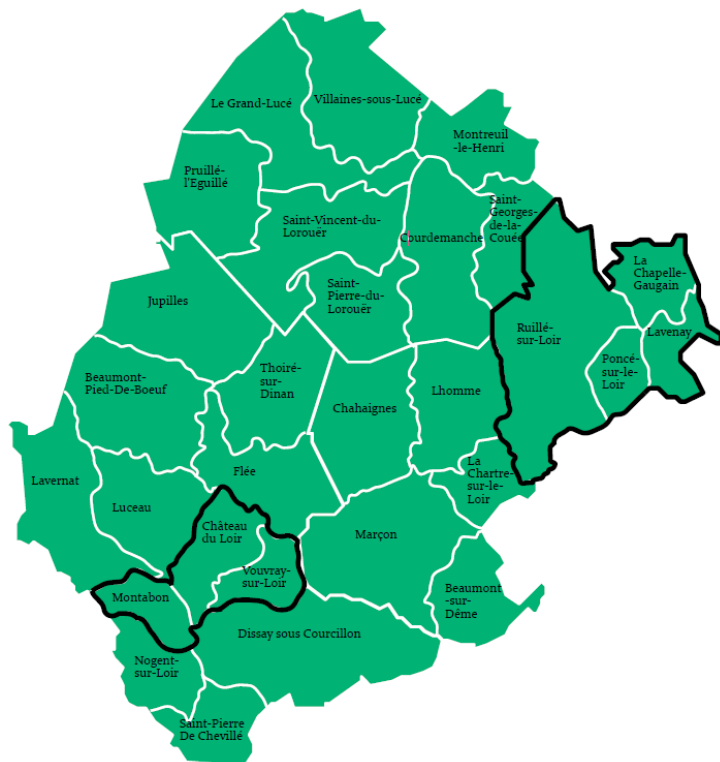


Présentation générale

- Créée le 1^{er} janvier 2017 (Arrêté Préfectoral de fusion)
- 24 Communes membres
- 24 915 habitants au 1er/01/ 2018 (pop°totale)
- Superficie : 416,85 km²
- 46 conseillers communautaires
- 180 Délibérations en 2017
- 13 Vice-Présidents
- 63 agents



- 8 Communes < 500 habitants
- 10 Communes entre 500 et 1000 habitants
- 4 Communes entre 1000 et 2000 habitants
- 2 Communes > à 2000 habitants



COMMUNES ADHERENTES		
POPULATIONS LEGALES (Chiffres parus le 27/12/2017)		
COMMUNES MEMBRES	2018	
	POPULATION MUNICIPALE	POPULATION TOTALE
BEAUMONT PIED DE BŒUF	483	497
BEAUMONT SUR DEME	343	351
CHAHAINES	710	723
COURDEMANCHE	616	630
DISSAY SOUS COURCILLON	951	967
FLEE	545	561
JUPLLES	569	581
LA CHARTRE SUR LE LOIR	1455	1468
LAVERNAT	615	622
LE GRAND LUCE	1917	1949
LHOMME	889	905
LOIR EN VALLEE	2186	2349
LUCEAU	1239	1267
MARÇON	1039	1055
MONTVAL SUR LOIR	6200	6447
MONTREUIL LE HENRI	307	311
NOGENT SUR LOIR	375	380
PRUILLE L EGUILLE	823	848
SAINTE GEORGES DE LA COUEE	157	162
SAINTE PIERRE DE CHEVILLE	366	368
SAINTE PIERRE DU LOROUE	376	383
SAINTE VINCENT DU LOROUE	876	892
THOIRE SUR DINAN	478	483
VILLAINES SOUS LUCE	695	716
TOTAL	24 210	24 915



5

Installation de la gouvernance : 1^{er} Trimestre 2017

- ✓ Le Conseil Communautaire
- ✓ Le Bureau Communautaire
- ✓ Les Commissions Thématiques

Le Conseil Communautaire compte 46 élus
Organe délibérant de la Communauté de Communes,
il règle par ses délibérations les affaires de la CCLLB.



Le Bureau Communautaire : 29 membres

- Examine les affaires courantes
- Participe à la définition des actions et orientations communautaires
- Débat des avis et des propositions des commissions thématiques
- Prépare les décisions du Conseil
- A reçu délégation du conseil pour assurer le fonctionnement quotidien de la CCLLB et prendre des délibérations

7

7



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président	Béatrice PAVY MORANÇAIS	MAIRE DE MONTVAL SUR LOIR
1er Vice-président	Régis VALLIENNE	MAIRE DE PRUILLE L EGUILLE
2ème Vice-président	Galiène COHU	MAIRE DE RUILLE SUR LOIR
3ème Vice-président	Gilles GANGLOFF	MAIRE DE VOUVRAY SUR LOIR
4ème Vice-président	Francis BOUSSION	MAIRE DE COURDEMANCHE
5ème Vice-président	Denis TURIN	MAIRE DE CHAHAINES
6ème Vice-président	Michelle BOUSSARD	MAIRE DE ST PIERRE DE CHEVILLE
7ème Vice-président	Noël LEROUX	MAIRE DE ST PIERRE DU LOROUE
8ème Vice-président	Annick PETIT	3ème ADJOINTE LA CHARTRE SUR LE LOIR
9ème Vice-président	Claude CHARBONNEAU	MAIRE DE MONTABON
10ème Vice-président	Laurent COLAS	MAIRE DE MONTREUIL LE HENRI
11ème Vice-président	Michel HARDY	MAIRE DE LHOMME
12ème Vice-président	Bruno BOULAY	MAIRE DE THOIRE SUR DINAN
13ème Vice-président	Jean-Michel CHIQUET	1er ADJOINT LUCEAU
15ème Membre	Jacky VIRLOUVET	MAIRE DE BEAUMONT PIED DE BŒUF
16ème Membre	Dominique DUCHENE	MAIRE DE BEAUMONT SUR DEME
17ème Membre	Céline AURIAU	MAIRE DE ST GEORGES DE LA COUEE
18ème Membre	Jacques LAUZE	MAIRE DE DISSAY SOUS COURCILLON
19ème Membre	Monique GAULTIER	MAIRE DE FLEE
20ème Membre	Michel MORICEAU	MAIRE DE JUPILLES
21ème Membre	Alain MORANÇAIS	MAIRE DE LAVERNAT
22ème Membre	Pascal DUPUIS	MAIRE DU GRAND LUCE
23ème Membre	Diego BORDIER	MAIRE DE LA CHAPELLE GAUGAIN
24ème Membre	Michel GUILLONNEAU	MAIRE DE LAVENAY
25ème Membre	André MONNIN	CONSEILLER MUNICIPAL
26ème Membre	Jean-Pierre CHEREAU	MAIRE DE MARÇON
27ème Membre	Nicole COURÇON	MAIRE DE NOGENT SUR LOIR
28ème Membre	Dominique LENOIR	MAIRE DE ST VINCENT DU LOROUE
29ème Membre	Daniel LEGEAY	MAIRE DE VILLAINES SOUS LUCE

Les commissions thématiques : 14 commissions permanentes

Créées à l'initiative de la Présidente

Ouvertes aux conseillers municipaux

Le nombre, la dénomination et le nombre de conseillers communautaires par commission ont été déterminés en conseil communautaire.







9




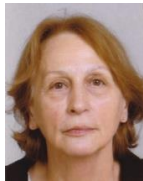

- ✓ **Finances/Administration Générale**
- ✓ **Ressources Humaines**
- ✓ **Aménagement de l'espace**
- ✓ **Culture**
- ✓ **Politique du Logement**
- ✓ **Développement économique**
- ✓ **Actions sociales - Santé**
- ✓ **Services et communication**
- ✓ **Tourisme**
- ✓ **Travaux – Ingénierie – Maintenance bâtiments**
- ✓ **Environnement**
- ✓ **Voirie**
- ✓ **Cadre de vie**
- ✓ **Sport**

9





Délégations de la Présidente aux Vice-Présidents :

VP dans l'ordre	1	2	3	4	5
B.PAVY-MORANCAIS	Régis Vallienne	Galiene Cohu	Gilles Gangloff	Francis Boussion	Denis Turin
Administration générale 	Ressources humaines 	Aménagement de l'Espace 	Culture 	Politique du Logement 	Développement économique 
1 0 Finances, administration (Commission thématique du ressort exclusif Présidente, sauf en cas d'empêchement : 1er VP/2ème VP dans l'ordre)	Instances paritaires (CT, CHSCT), DUERP	Aménagement numérique, SIG/Etudes, ADS, Plan Local de l'Urbanisme	Ecoles de musique, Apprentissage musique en milieu scolaire, Carnuta, Centre arts contemporains	Plan local de l'Habitat, OPAH, Résidence autonomie les Aubépinés	1 0 Actions de développement économique, Zones d'activités communautaires, Immobilier d'entreprises, Soutien au développement économique

Délégations de la Présidente aux Vice-Présidents :

6	7	8	9
Michelle Boussard Actions sociales/Santé 	Noël Leroux Services & communication 	Annick Petit Tourisme 	Claude Charbonneau Travaux - Ingénierie/Maintenance Bâtiments 
<p>Centres sociaux intercommunaux, Relations avec les associations caritatives, Maisons de santé pluridisciplinaires, Insertion sociale</p>	<p>Espaces Publics Numériques, Maison des services publics, Communication institutionnelle</p>	<p>Office de tourisme, Création et gestion des sentiers de randonnée, Forêt d'exception</p>	<p>Gestion et entretien des équipements et bâtiments communautaires - Accessibilité</p>

Délégations de la Présidente aux Vice-Présidents :

10	11	12	13
Laurent Colas Environnement 	Michel Hardy Voirie 	Bruno Boulay Cadre de vie 	Jean Michel Chiquet Sport 
<p>Déchets, Service Public d'Assainissement Non Collectif, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, Eau (*)</p> <p>Eau (jusqu'au 31/03/2018)</p>	<p>Suivi et programmation des travaux de voirie, Elagage</p>	<p>Services d'Incendie et de secours, Gens du voyage</p> <p>* Eau/Mission d'études dans la perspective de la prise de compétence Assainissement collectif (depuis le 1^{er}/04/2018)</p>	<p>Centre aquatique, Sport, Gymnase/Tennis, Formation des encadrants bénévoles</p>



Données financières 2017

Résultats de clôture – Budget général (CA 2017)

INVESTISSEMENT	
Dépenses	3 627 877,10
Recettes	1 790 416,55
Résultat de l'exercice	-1 837 460,55
Résultat antérieur reporté	-1 022 093,34
Résultat de clôture avant RAR/solde	-2 859 553,89
RAR Dépenses	667 196,00
RAR Recettes	1 874 286,00
RAR solde	1 207 090,00
Besoin de financement	-1 652 463,89
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	11 112 328,03
Recettes	11 112 448,79
Résultat de l'exercice	120,76
Résultat antérieur reporté	2 494 701,20
Résultat à affecter	2 494 821,96

Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2017	TOTAL SPANC	ZONE DE CHARENCE	ZONE DE MONT SUR LOIR	SERVICE D'EAU LUCÉ	RÉSIDENCE LES AUBÉPINES
	449	442	441	448	443
INVESTISSEMENT					
Dépenses	1 715,00	775,00	15 065,19	138 606,64	16 841,12
Recettes	0,00	79 380,00	39 486,34	227 859,01	19 470,10
Résultat de l'exercice	-1 715,00	78 605,00	24 421,15	89 252,37	2 628,98
Résultat antérieur reporté	14 862,53	-302 391,00	-39 179,32	166 948,22	132 418,19
Résultat de clôture avant RAR/solde	13 147,53	-223 786,00	-14 758,17	256 200,59	135 047,17
RAR Dépenses				1 610,00	
RAR Recettes				0,00	
RAR solde				-1 610,00	
Excédent	13 147,53			254 590,59	135 047,17
Besoin de financement		-223 786,00	-14 758,17		
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	31 571,86	79 380,00	37 993,00	897 139,57	779 563,84
Recettes	32 251,03	79 380,00	36 143,00	890 167,89	717 876,13
Résultat de l'exercice	679,17	0,00	-1 850,00	-6 971,68	-61 687,71
Résultat antérieur reporté	1 071,57	-2 492,29	3 343,35	23 492,71	246 815,90
RESULTAT A AFFECTER	1 750,74	-2 492,29	1 493,35	16 521,03	185 128,19
AFFECTATION BP 2018	SPANC 449	CHARENCE 442	MT / LOIR 441	EAU 448	AUBEPINES 443
En réserve compte 1068			1 493,35		
Report en fonctionnement compte 002	1 750,74	-2 492,29	0,00	16 521,03	185 128,19
Excédent d'investissement à reporter 001	13 147,53			256 200,59	135 047,17
Déficit d'investissement à reporter 001		-223 786,00	-14 758,17		

Budgets annexes – vue récapitulative

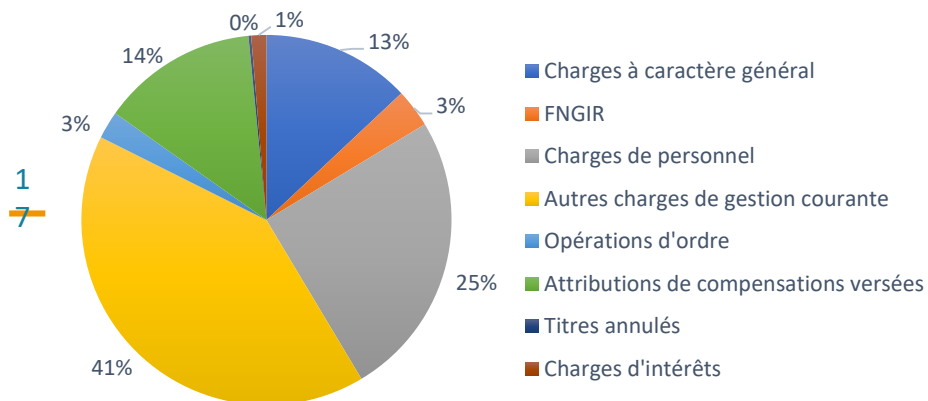
EXERCICE COMPTABLE 2017	ZAE DU VAL DU LOIR	CENTRE ARTISANAL	LOTISSEMENT DE L'AURIERE	LOTISSEMENT DU VAL DU LOIR
	445	444	447	446
INVESTISSEMENT				
Dépenses	17 955,62	52 227,28	0,00	0,00
Recettes	36 512,87	72 199,28	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	18 557,25	19 972,00	0,00	0,00
Résultat antérieur reporté	222 190,68	83 958,54	0,00	0,00
Résultat de clôture avant RAR/solde	240 747,93	103 930,54	0,00	-28 358,42
RAR Dépenses				
RAR Recettes				
RAR solde				
Excédent	240 747,93	103 930,54	0,00	-28 358,42
Besoin de financement			0,00	-28 358,42
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	39 346,88	104 737,95	0,00	0,00
Recettes	29 906,27	44 587,53	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	-9 440,61	-60 150,42	0,00	0,00
Résultat antérieur reporté	4 146,03	22 096,08	-95 544,48	74 788,23
RESULTAT A AFFECTER	-5 294,58	-38 054,34	-95 544,48	74788,23
AFFECTATION BP 2018	ZAE VDL 445	CENTRE ARTIS. 444	ZAE AURIERE 447	LOT. VAL DU LOIR 446
En réserve compte 1068				28 358,42
Report en fonctionnement compte 002	-5 294,58	-38 054,34	-95 544,48	46 429,81
Excédent d'investissement à reporter 001	240 747,93	103 930,54	0	
Déficit d'investissement à reporter 001				

CHAPITRE 2 : Données financières

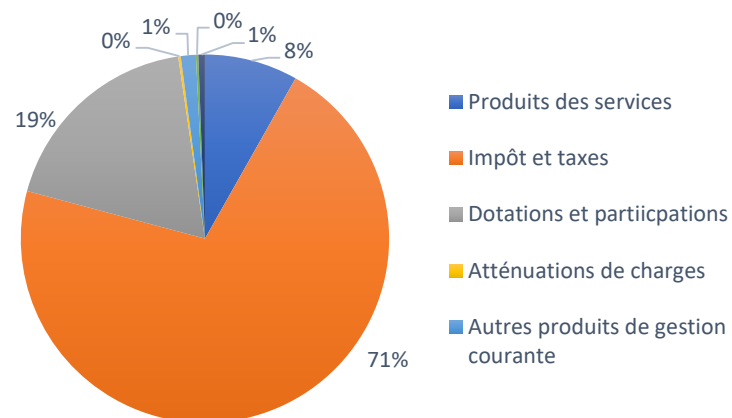
Section de Fonctionnement 2017

Excédent de fonctionnement : 120,76 €
Résultat antérieur reporté : 2 494 701,20 €
Résultat à affecter : 2 494 821,96 €

Dépenses de fonctionnement : 11 112 328,03 €



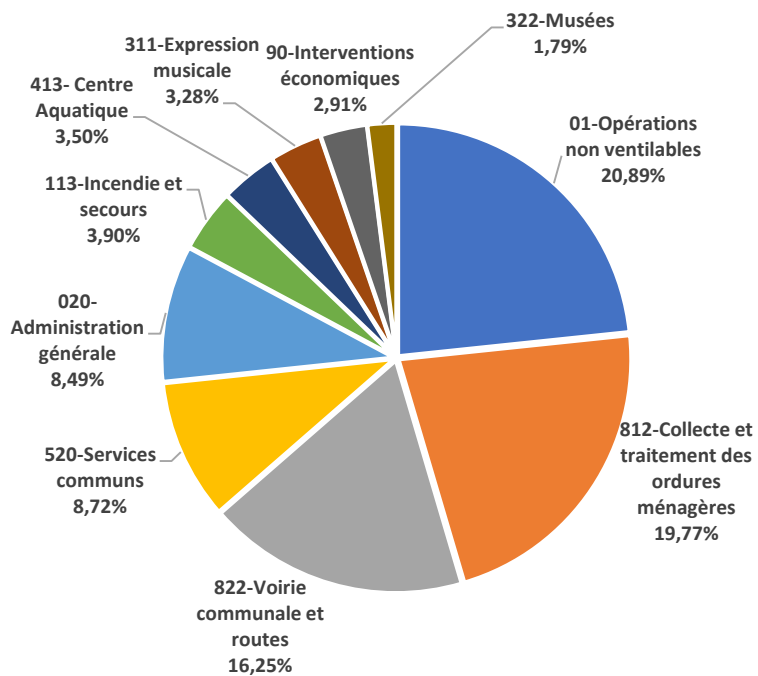
Recettes de fonctionnement : 11 112 448,79 €



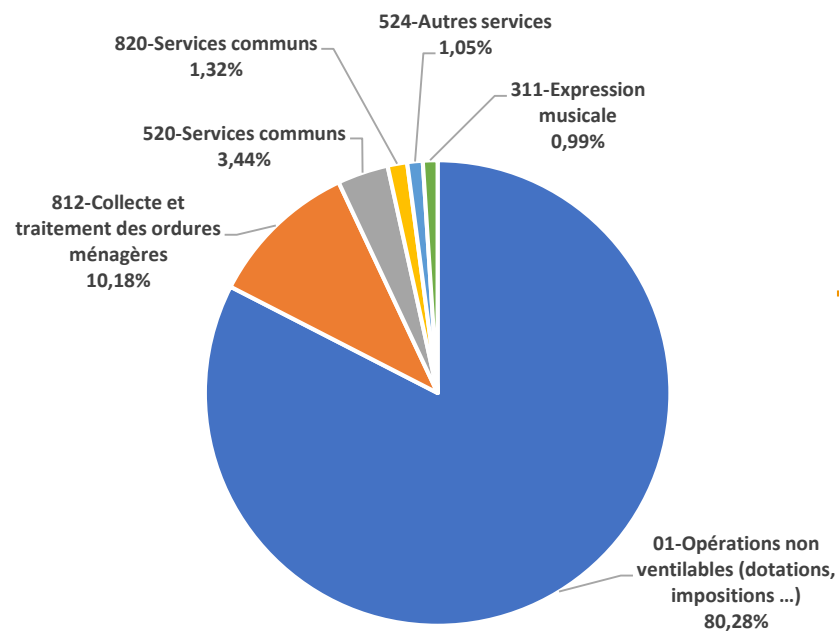
CHAPITRE 2 : Données financières

Dépenses et recettes par fonction

CA 2017 – Dépenses par fonction



CA 2017 – Recettes par fonction



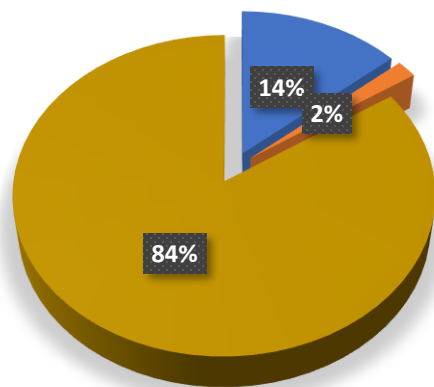
CHAPITRE 2 : Données financières Vue d'ensemble de l'investissement

Déficit d'investissement : 1 837 460,55 €
Résultat antérieur reporté : - 1 022 093,34 €
Résultat de clôture : - 2 859 553,89 €

Dépenses d'investissement : 3 627 877,10 €

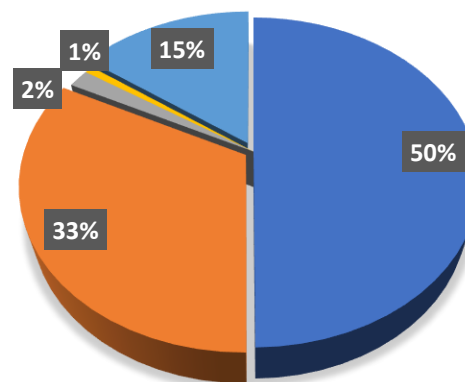
Recettes d'investissement : 1 790 416,55 €

1
9



- Remboursement du capital des emprunts
- Amortissements
- Dépenses d'équipements

1
9



- 10-Dotations, fonds divers et réserves
- 13-Subventions d'investissement
- 23-Immobilisations en cours
- 27-Autres immobilisations financières
- 040-Opérations d'ordre entre sections

CHAPITRE 2 : Données financières

Fiscalité 2017

La communauté de communes perçoit une fiscalité additionnelle sur les ménages ainsi que la fiscalité professionnelle.

Dans le cadre de la fusion des EPCI, formant la nouvelle communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, les communautés de communes historiques et chacune de leurs communes membres ont délibéré sur le principe d'un « protocole financier » pour une neutralisation fiscale pour les ménages via la modulation de l'attribution de compensation.

Recettes 2017 :

2
0

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés	Recettes prévisionnelles
Cotisation foncière des entreprises	5 302 000	24,44%	1 295 968 €
Taxe d'habitation	22 629 000	10,70%	2 421 303 €
Taxe foncière sur propriétés bâties	20 035 000	3,96%	793 386 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	2 525 000	8,21%	207 303 €
TOTAL			4 717 960 €

2
0

Montant réel perçu : **4 746 871 €**

CHAPITRE 2 : Données financières

Endettement

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2018 s'élève à **5 896 286,58 €** soit un ratio par habitant de 236,65 € par habitant.

La dette se répartit comme suit :

Désignation	Date de conclusion	Montant initial	Durée	Taux	Périodicité	Capital restant dû
Construction Centre Social	01/01/2003	99 000,00 €	20 ans	2,06	trimestrielle	32 072,36 €
Emprunt partagé Mont sur Loir	25/03/2004	90 387,00 €	15 ans	2,61	trimestrielle	7 000,85 €
Construction Maison Médicale Courdemanche	30/11/2009	260 000,00 €	20 ans	4,28	trimestrielle	181 113,36 €
Centre artisanal - Refinancement des 3 contrats	25/01/2003	241 342,97 €	20 ans	4,88	annuelle	93 506,62 €
Emprunt CDC 2012	01/02/2013	1 000 000,00 €	15 ans	5,07	annuelle	736 927,59 €
Local Croix Rouge	12/07/2005	150 000,00 €	15 ans	3,15	trimestrielle	30 000,00 €
Aire d'accueil Gens du Voyage	30/12/2009	240 000,00 €	15 ans	3,79	annuelle	128 000,00 €
Zone d'activités de l'Aurière	06/11/2013	400 000,00 €	15 ans	3,48	trimestrielle	293 333,28 €
Fibre optique	25/11/2016	1 600 000,00 €	17 ans	1,09	trimestrielle	1 535 478,55 €
Construction Multi-Accueil RAM du Grand Lucé	13/02/2012	50 000,00 €	10 ans	2,00	annuelle	26 236,67 €
Achat de terrains - Maison des Services	11/02/2014	275 250,00 €	15 ans	3,45	trimestrielle	218 973,55 €
Construction Trésorerie	22/12/2005	160 000,00 €	15 ans	3,53	annuelle	37 790,08 €
Centre de Loisirs Rahart	01/07/2009	90 000,00 €	10 ans	2,46	annuelle	9 822,95 €
Consolidation ligne trésorerie	25/09/2009	2 000 000,00 €	25 ans	0,36	trimestrielle	1 320 000,00 €
Emprunt Caisse d'épargne 2012	24/07/2012	1 000 000,00 €	15 ans	5,65	annuelle	571 030,72 €
Zone de Charence / Maison de Santé de Montval	01/04/2014	900 000,00 €	15 ans	1,56	trimestrielle	675 000,00 €
Total						5 896 286,58 €

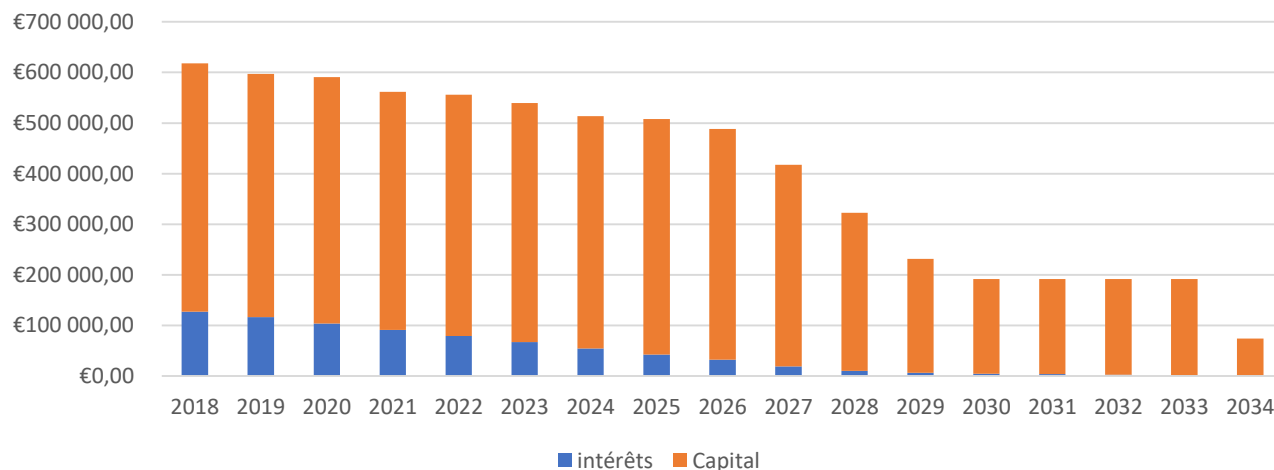
4-2 Dette

L'annuité 2017 (hors ICNE) s'est décomposée comme suit :

Annuité 2017	Capital	Intérêts
632 335,56 €	499 817,58 €	132 517,98 €

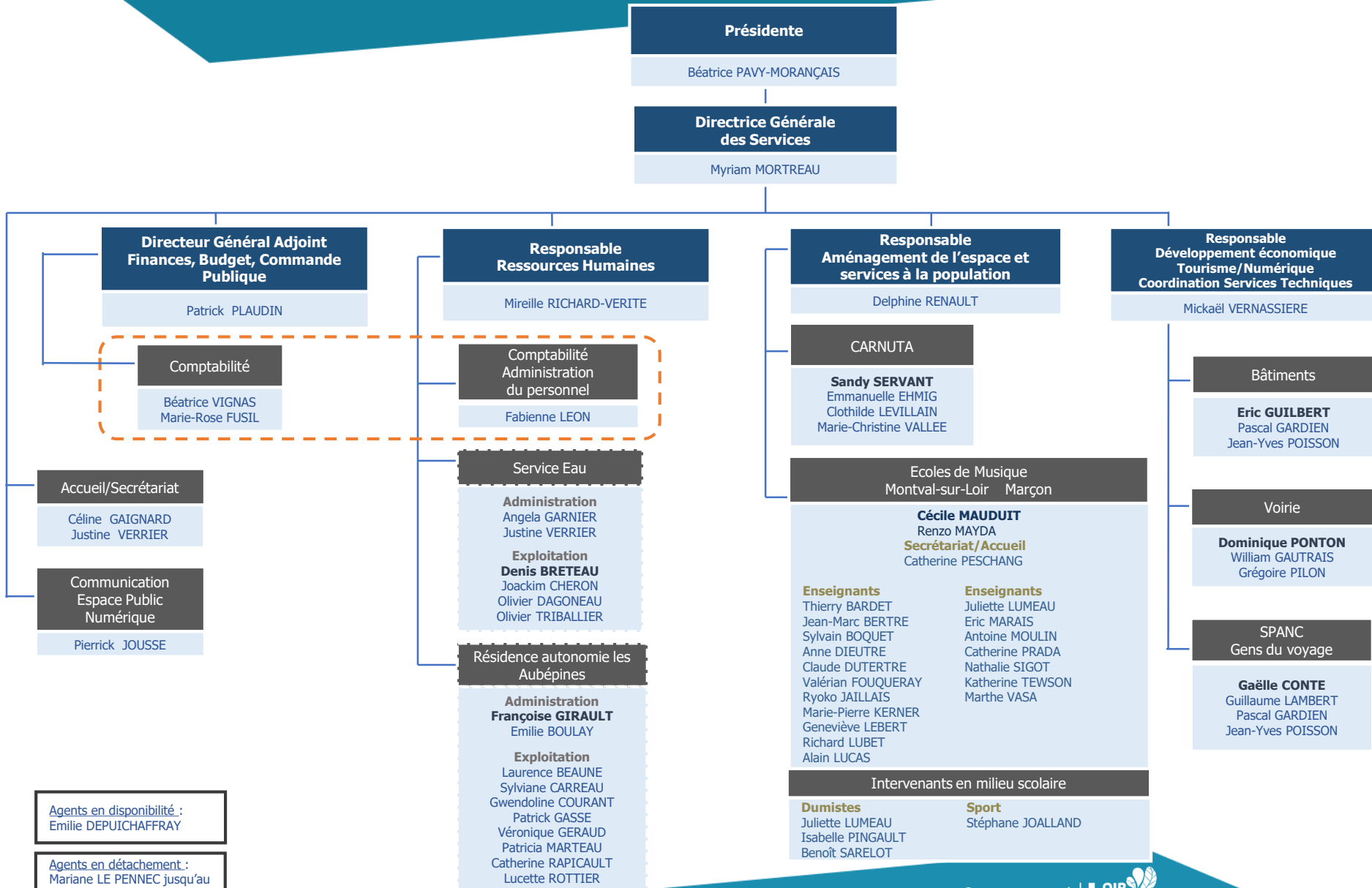
L'intégralité de la charge d'emprunt sera remboursée au 31/12/2034

Courbe des emprunts 2017 - 2034





Personnel Communautaire



Agents en disponibilité :
Emilie DEPUICHAFFRAY

Agents en détachement :
Mariane LE PENNEC jusqu'au
31/08/2018



Communication

territoire(s)

Le magazine de Loir-Lucé-Bercé



Conception de la maquette : Hastone
Impression : ITF – Mulsanne
Distribution : La Poste
Création des contenus : Valérie Cascio
Intégration des contenus :
Espace Public Numérique

12 100 exemplaires distribués
En juin et décembre 2017

Coût 2017 de l'opération :
Juin 2017 : 6034 €
Décembre 2017 : 6122 €



Un logo :



Société retenue : Hastone

Ont été consultés pour ce choix :

- La commission « services et communication »
- Les agents
- Le bureau communautaire

2



Décliné sur :

- Des signatures mails
- Des courriers type
- Des cartes de visite
- Des dossiers type
- Un modèle de diaporama
- ...

2



Phase 1 : Identité visuelle

Phase 2 : Elaboration de la charte graphique

Phase 3 : Modèles de documents

Coût total : 4572 €



Présentation des activités de la CCLLB à travers l'exercice de ses compétences



1 - Compétences obligatoires



1 – 1 Aménagement de l'espace

Schéma de Cohérence Territoriale « Vallée du Loir » : SCOT

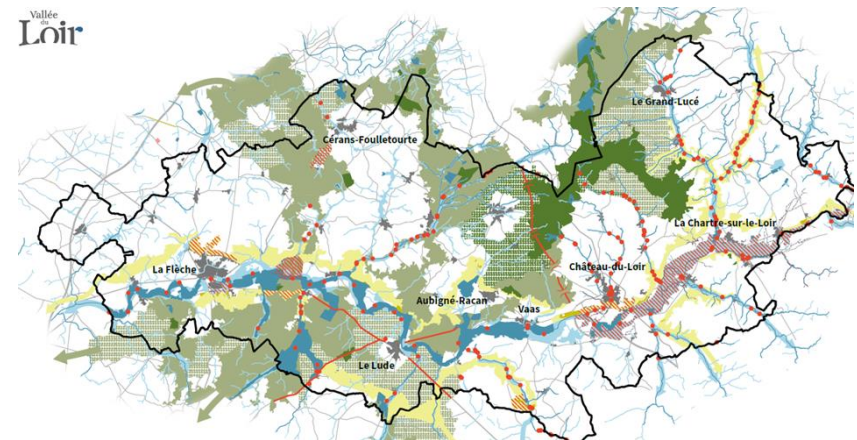
L'année 2017 a vu la poursuite de l'élaboration du PADD et du DOO (Plan d'Aménagement et de Développement Durable / Documents d'Orientations et d'Objectifs) à travers la mobilisation des différents acteurs du territoire.

Le bilan de la concertation auprès du public a été dressé en septembre 2017.

3
1

Le périmètre du SCOT a par ailleurs évolué avec le départ des communes de Cérans-Foulletourte, Oizé et La Fontaine-Saint-Martin, nécessitant la mise à jour de certaines données du diagnostic initial.

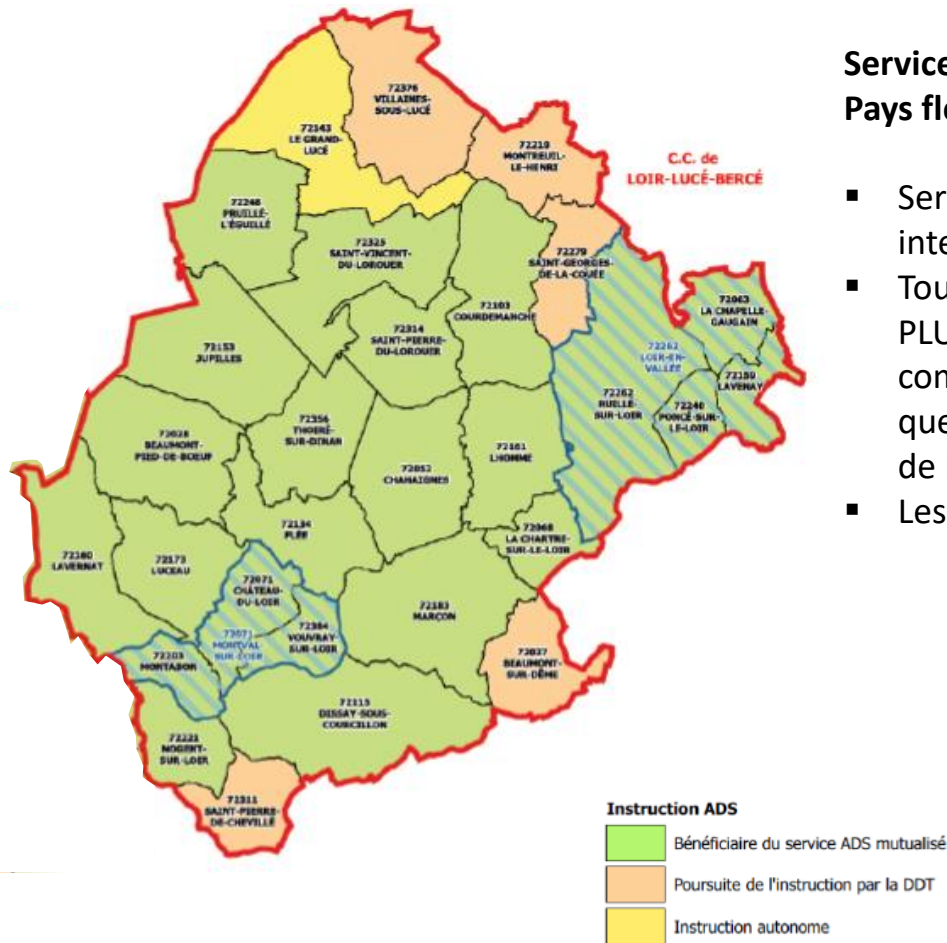
La déclinaison de la Trame verte et bleue a été finalisée.



3
1

Aménagement de l'espace

Autorisations du droit des sols (ADS) – périmètre du service



Service commun mutualisé avec les CC du Pays fléchois et de sud Sarthe

- Service élargi au nouveau périmètre intercommunal au 01/01/2017
- Toutes les communes disposant d'un PLU, d'un POS ou d'une carte communale adhèrent au service ainsi que la totalité des communes déléguées de Loir en Vallée
- Les dossiers sont instruits à La Flèche

Aménagement de l'espace

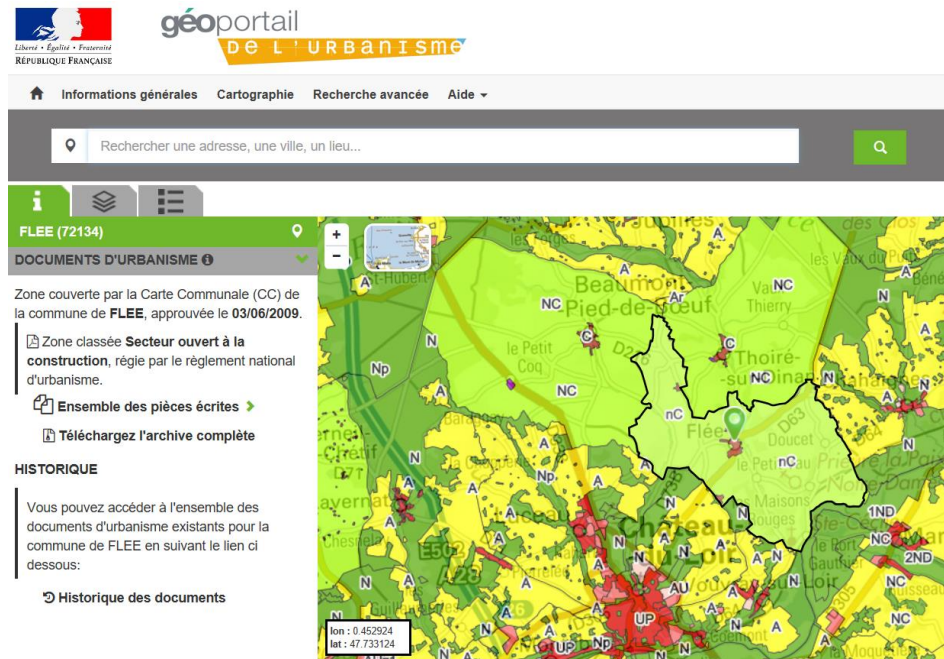
Autorisations du droit des sols (ADS) – dossiers 2017

	NOMBRE DE DOSSIERS DEPOSES EN 2017					
	PC	DP	PA	PD	CUB	TOTAL
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	1	2	1	0	4	8
CHAHAINES	9	6	0	0	0	15
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	13	15	0	0	0	28
MONTVAL-SUR-LOIR	24	55	0	2	14	95
COURDEMANCHE	3	10	0	0	0	13
DISSAY-SOUS-COURCILLON	6	12	0	0	2	20
FLEE	2	4	0	0	1	7
JUPILLES	8	8	0	0	0	16
LAVERNAT	5	9	0	0	0	14
LHOMME	5	13	0	0	6	24
LUCEAU	9	18	0	0	3	30
MARCON	4	12	0	1	4	21
NOGENT-SUR-LOIR	3	3	0	0	1	7
PRUILLE-L'EGUILLE	3	8	0	1	3	15
LOIR-EN-VALLEE	10	18	0	3	7	38
SAINT-PIERRE-DU-LOROUER	1	5	0	1	1	8
SAINT-VINCENT-DU-LOROUER	5	6	0	0	4	15
THOIRE-SUR-DINAN	3	4	0	0	1	8
CC LOIR LUCE BERCE	114	208	1	8	51	382

Les documents d'urbanisme sont désormais librement consultables sur le **Géoportail de l'urbanisme** mis en place par les services de l'Etat en septembre 2016.

3
4

A partir du 1er janvier 2020, les collectivités devront publier leurs documents d'urbanisme dans le Géoportail de l'urbanisme afin de rendre exécutoire la version disponible au siège de l'EPCI.



The screenshot displays the Géoportail de l'urbanisme website. At the top, there is a logo for the République Française and the site title 'géoportail DE L'URBANISME'. Below this are navigation tabs: 'Informations générales', 'Cartographie', 'Recherche avancée', and 'Aide'. A search bar is present with the placeholder text 'Rechercher une adresse, une ville, un lieu...'. The main content area shows details for 'FLEE (72134)'. Under the heading 'DOCUMENTS D'URBANISME', it states: 'Zone couverte par la Carte Communale (CC) de la commune de FLEE, approuvée le 03/06/2009.' Below this, there are two links: 'Zone classée Secteur ouvert à la construction, régie par le règlement national d'urbanisme.' and 'Ensemble des pièces écrites' (with a right-pointing arrow). A third link, 'Téléchargez l'archive complète', is also visible. The 'HISTORIQUE' section contains the text: 'Vous pouvez accéder à l'ensemble des documents d'urbanisme existants pour la commune de FLEE en suivant le lien ci dessous:' followed by a link 'Historique des documents'. To the right of the text is a map showing the commune of FLEE with various urban planning zones color-coded in green, yellow, and red. A small information box in the bottom left of the map shows coordinates: 'lon : 0.452924' and 'lat : 47.733124'. On the far right of the page, there are small numbers '3' and '4' with a horizontal line between them.

3
4

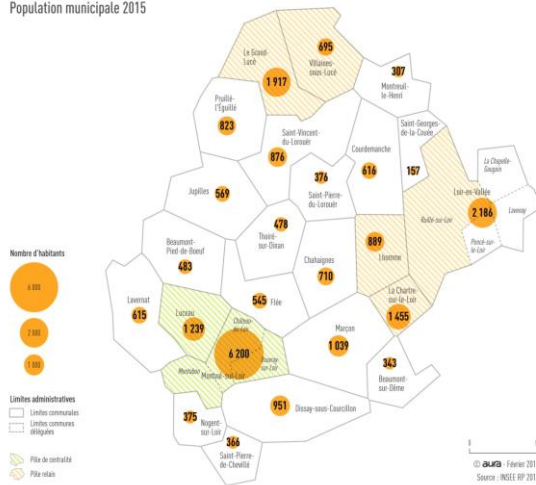
Aménagement de l'espace

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

- Prescription par délibération du 29 / 06 / 2017 de l'élaboration d'un PLUi sur l'ensemble du nouveau territoire intercommunal.
- Constitution d'un COFIL et définition des modalités de concertation et de collaboration avec les communes.
- Conventionnement avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA) pour la réalisation de la phase de diagnostic du territoire afin de compléter le travail déjà réalisé sur Val du Loir.
- Lancement de la phase diagnostic et de l'état initial de l'environnement, ateliers et rencontres dans les communes à l'automne 2017.

3
5

Population municipale 2015



3
5



1 – 2 Développement économique

Journée d'appropriation du tissu économique local destinés aux élus

Objectifs :

- Visite d'entreprises
- Echanges avec les chefs d'entreprise sur le développement économique du territoire
- Visite de la totalité des zones d'activités du territoire



✓ Rencontre de Jean-David MARTIN
Dirigeant Aer'hope
Visite de l'atelier sur ZAE Val de Loir



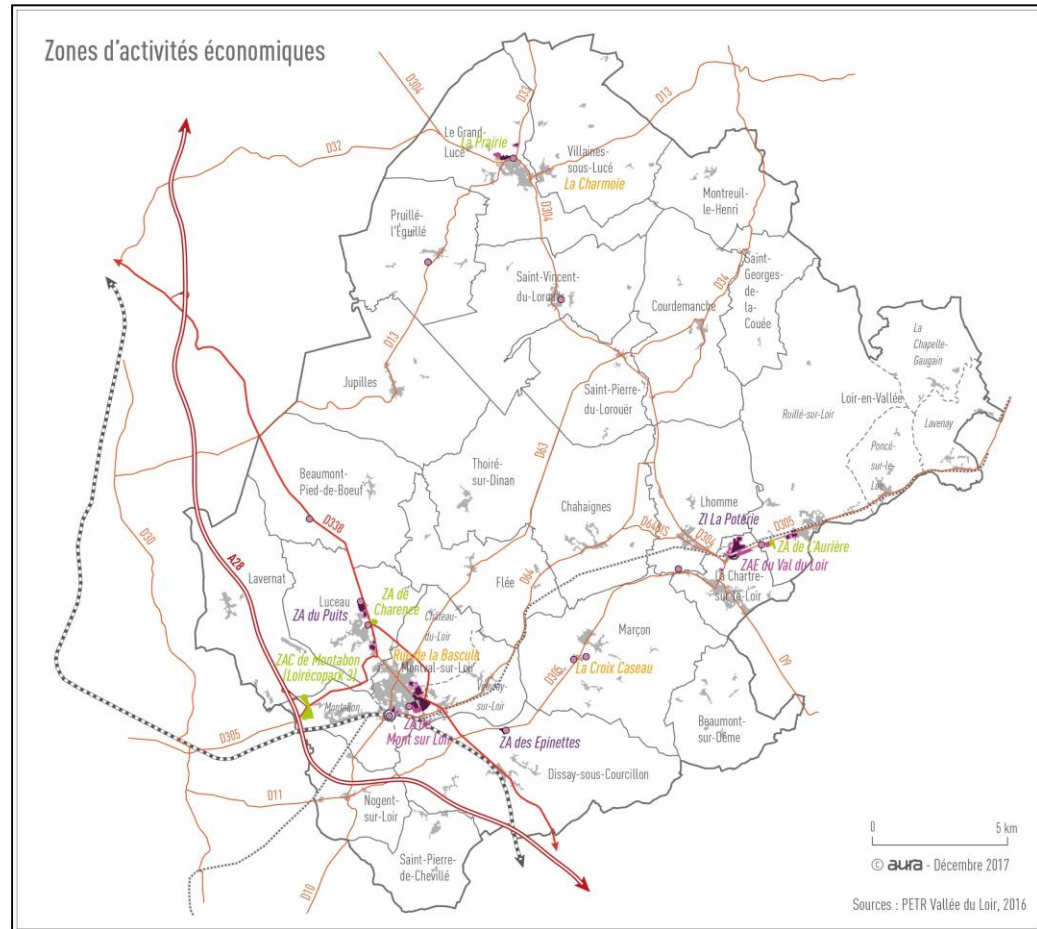
✓ Rencontre de Florent TETART - Responsable de l'innovation
PMB Services
Zone de Mont sur Loir

Un maillage de zones d'activités réparties principalement sur les trois pôles que sont Montval-sur-Loir, la Chartre-sur-le-Loir et le Grand Lucé.

3
8

Des disponibilités foncières à :

- Charence : 3 ha
- Mont-sur-Loir : 4 ha
- ZA de l'Aurière : 1 ha 5
- La Prairie : 2 ha 5



3
8

Agrandissement et nouvelle installation



- Construction du Pôle Emploi
- Vente réalisée en 2016 pour un montant de 26 625.50 € HT

- Extension de l' ESAT « les oiseaux »

3

9

- Agrandissement Arma Préfa
- Vente réalisée en 2016 pour un montant de 9 517.50 € HT

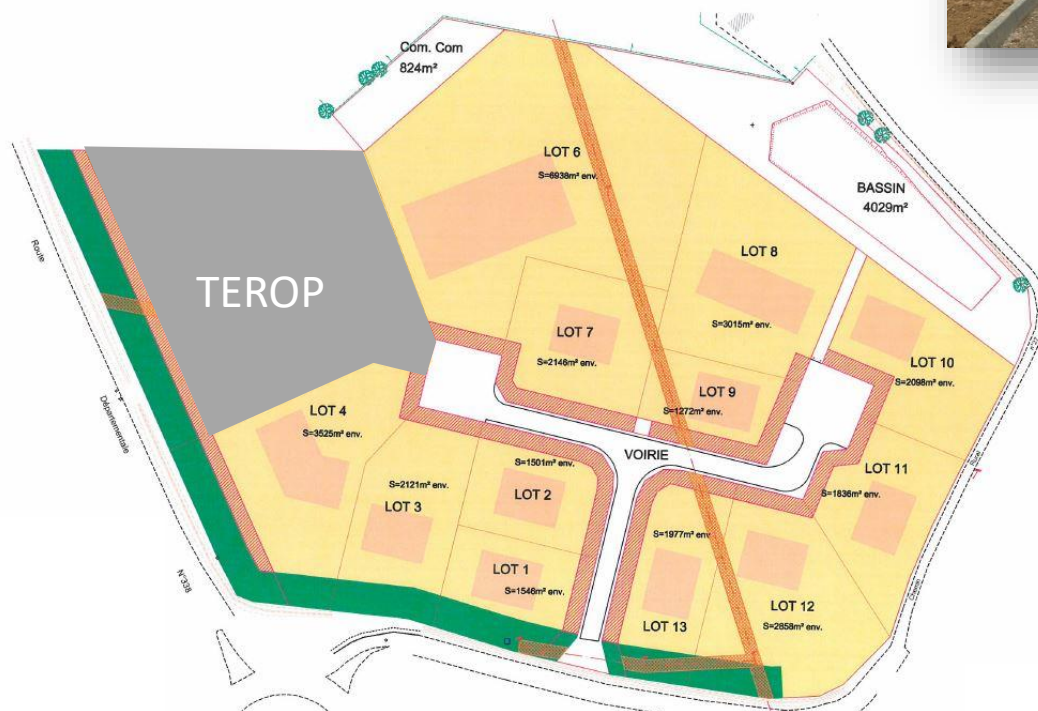
Première installation :

Entreprise TEROP (TOLIMA)

- Activité : étude et fabrication d'outils pour tous types de presses plieuses
- Vente du lot n°5 soit 7938 m²
- Vente estimée à 79 380 € HT



4
0



4
0



Achat en cours du dernier bâtiment de la pépinière d'entreprise:

Entreprise AER'HOPE

- Activité : Aero gommage
- Vente du module 5 avec terrain attenant de 1 144 m²
- Vente estimée à 60 000 € HT

A la suite de cette vente, clôture de la ZAE Val du Loir



Zone d'activités : Zone de la Prairie

En 2005, il a été demandé à la SECOS la réalisation de l'aménagement de la Zone de la Prairie pour le compte de l'ex Communauté de Communes de Lucé.

A l'heure actuelle la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé verse annuellement 20 000 € à la SECOS afin d'apurer les frais de viabilisation.



Agrandissement d'entreprise :

4
2

- Vente en cours de la parcelle n°805 pour l'extension de l'entreprise TP Savattier
- Vente estimée à 22 500 € HT

Des projets de cessions d'autres terrains sont à l'étude.

Participation au SDESS (Syndicat de développement économique du Sud Sarthe)

- Le Syndicat de développement économique du Sud Sarthe (SDESS) est un établissement public de coopération intercommunale, syndicat mixte ouvert, qui rassemble 2 Communautés de Communes : la Communauté de Communes Sud Sarthe et la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé
- Sa mission : être une structure d'appui aux entreprises du territoire et aux porteurs de projet
- Une participation annuelle de 212 025 €
- Perspectives :
 - ✓ Travaux préparatoires pour une dissolution du SDESS au 30/06/2018, à la suite du retrait du Département
 - ✓ Mise en place d'une convention de mutualisation avec la Communauté de Communes Sud Sarthe



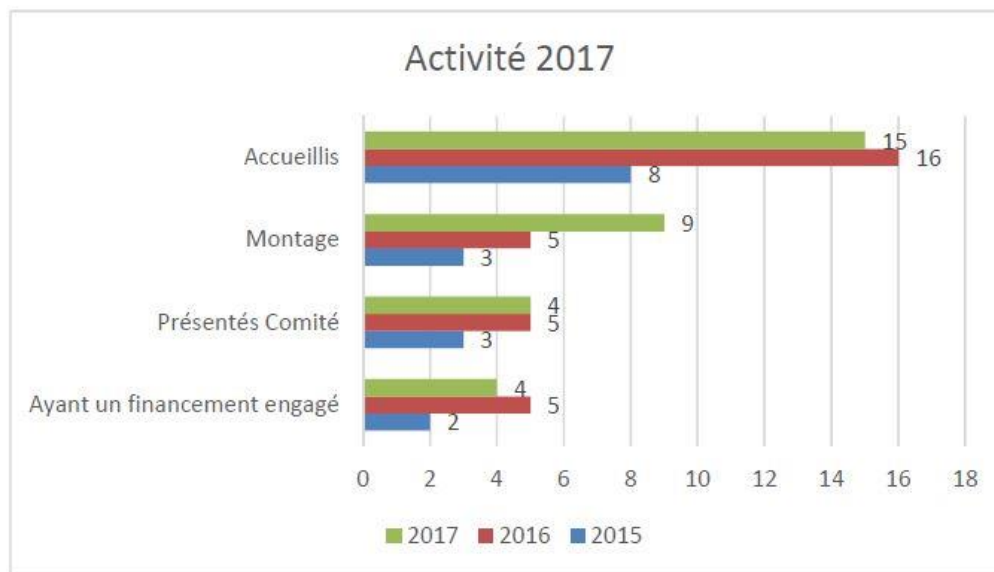
4
4

Une nouvelle convention entre Initiative Sarthe, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé et le SDESS permettant de favoriser la création/reprise d'entreprise du territoire par l'octroi de prêt d'honneur* a été signée en début d'année 2017.

4
4

Cette convention a donné lieu à une subvention d'un montant de 7 342,50 € (0,30 €/habitant en se basant sur la population municipale de 2016).

* prêt sans intérêts ou à taux préférentiel, sans garanties personnelles, que l'attributaire s'engage à rembourser sur l'honneur



4
5

4
5



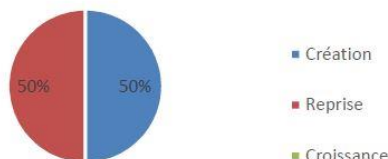
Montant de prêts d'honneur accordés : 45 000 € dont 7 000 € d'abondement de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

- **VACELLIER Catherine** : Reprise d'un salon de coiffure à Loir en Vallée, prêt d'honneur engagé 6 000 €
- **HAQUIN Denis-Noël et GOBEREAU Béatrice** : Reprise d'un garage à Loir en Vallée, prêt d'honneur engagé 20 000 € plus 5 000 € par la communauté de communes
- **PINEAU Alexis** : Création d'une entreprise de terrassement à Saint Pierre du Lorouër, prêt d'honneur engagé 6 000 € plus 2 000 € par la communauté de commune
- **HAGNEAUX Guillaume** : Création d'un garage à Luceau, prêt d'honneur engagé 6 000 €

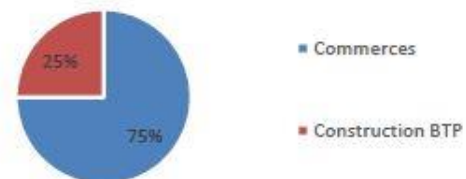
4
6

4
6

Répartition des 4 entreprises ayant obtenu un engagement



Secteurs d'activité soutenus





La Communauté de Communes **Loir-Lucé-Bercé** a initié depuis Juin 2016 une dynamique territoriale afin de favoriser l'émergence d'une filière numérique.

Un collectif est né sous la dénomination **Loirtech** en Décembre 2017, constitué à la fois d'acteurs du monde de l'entreprise mais aussi du milieu culturel. Ce projet est accompagné par Loïc Richer du **Cabinet Adverbe**.

L'état de lieux qui a initié le lancement de la démarche Loirtech :

- ✓ Le numérique est une thématique transversale touchant tous les secteurs d'activités
- ✓ Une organisation d'événements pour identifier les entrepreneurs (indépendants, structurés etc.) utilisant le numérique a déjà été réalisée
- ✓ De forts besoins de recrutement par les entreprises du numérique du territoire sont identifiés
- ✓ Une réflexion des entreprises du numérique sur leur façon de poursuivre leur croissance est engagée
- ✓ L'environnement entrepreneurial évolue notamment avec :
 - ✓ L'accentuation du télétravail, l'augmentation du nombre de télétravailleurs (entre Le Mans et Tours, le territoire est directement concerné)
 - ✓ La forte croissance du nombre d'entreprises indépendantes (freelances, auto-entrepreneurs...) liée à une génération de créateurs d'entreprises et à l'assouplissement des règles fiscales pour les auto-entrepreneurs



Les objectifs de la démarche Loirtech :

- Faire évoluer l'offre vers la nouvelle population d'entrepreneurs et de professionnels (numérique...)
- Faire émerger une communauté active
- Fédérer des acteurs de la filière numérique mais également des acteurs plus éloignés de la démarche qui peuvent profiter de cette dynamique
- Devenir un territoire attractif pour ces nouvelles populations de professionnels
- Les retenir/attirer, les accueillir, les héberger, accompagner leur développement
- Créer une dynamique puis un/plusieurs lieu(x)



Aujourd'hui Loirtech c'est

- un collectif regroupant :
 - Entreprises
 - Acteurs du secteur culturel

- plus de 15 membres actifs pour faire vivre la démarche
 - Entreprises numériques du territoire, Lycée Nazareth, Via Formation, Les Moulins de Paillard etc

- un collectif qui n'est pas encore structuré sous forme d'association tant qu'un lieu n'est pas déterminé. Il reste une initiative émanant de la collectivité.

- un collectif doté d'un réseau social pour communiquer en interne

- un collectif qui s'appuie sur les Masterclass initiés par la Mission éco pour favoriser l'écosystème & poursuivre l'identification de futurs acteurs

Loirtech englobe des projets à la fois porté par des entreprises, par la collectivité, mais aussi par des acteurs du monde culturel. La finalité sera de proposer un ou plusieurs tiers-lieux propice à l'accueil de cette nouvelle typologie de chefs d'entreprise.



LANCEMENT PUBLIQUE DE LA DÉMARCHE : le 19 décembre 2017

- Rencontre entre les acteurs du premier cercle (Microtec, PMB Services, Association FACE, Lycée Nazareth, Via Formation, Shelly De Vito...)
- Adhésion au nom **Loirtech** qui englobe les projets individuels et augmente la visibilité de ceux existants

5
0

Émergence du collectif numérique « LoirTech » en Vallée du Loir

Une première rencontre autour du projet LoirTech vient d'avoir lieu à l'initiative de la Commune de Montval-sur-Loir.

C'est dans une ambiance plutôt détachée que les participants ont échangé leurs idées autour d'un projet commun baptisé LoirTech.

Il s'agit de faire émerger le numérique sur les territoires Loir, Lucé, Bercé. Des acteurs, des entrepreneurs, des sociétés ont déjà rejoint le mouvement.

Acteurs du numérique
L'appartenance de la fibre optique a amené les élus à se questionner sur les usages et l'opportunité de cette nouvelle technologie.

Depuis 2016, des actions d'identification des acteurs du numérique sur le territoire ont été réalisées.

Il est apparu nécessaire de tenter ces actions, pour réfléchir collectivement et apporter des solutions opérationnelles aux défis de cette communauté.

Stratégie
C'est dans ce contexte que la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé a fait appel à LoirTech. Ce cabinet a été mandaté dans le développement territorial, la fibre et des nouvelles formes de croissance, mais et communauté d'innovation pour la Vallée du Loir.



Le collectif LoirTech souhaite développer l'attractivité du territoire.

La Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé souhaite consolider son attractivité afin de attirer de nouvelles populations de professionnels et de jeunes actifs, hébergés, et voir de nouvelles populations de professionnels se développer.

La Mission économique du Val du Loir accompagnera également cette démarche à travers une série d'événements autour des transitions numériques des acteurs économiques du territoire et au-delà.

Plusieurs thématiques y seront abordées notamment la mobilité professionnelle, la « big data » ou encore la cybersécurité et l'intelligence artificielle.

Big data
La Mission économique du Val du Loir accompagnera également cette démarche à travers une série d'événements autour des transitions numériques des acteurs économiques du territoire et au-delà.

CONTACT
Mission éco Val du Loir : 02 43 44 91 78 Mission.

Muriel MARCHAND (CPC)

LoirTech : un collectif numérique est lancé

Château-du-Loir (Montval-sur-Loir) — Digitalisation de l'entreprise, micro-entrepreneuriat... Face à ces nouveaux défis, un collectif numérique vient de naître sur l'intercommunalité Loir-Lucé-Bercé.

Des 2016, des actions d'identification des acteurs du numérique sur le territoire ont été réalisées. Il est apparu nécessaire de fédérer ces professionnels, pour réfléchir collectivement et apporter des solutions opérationnelles aux défis de la région.

Pour l'accompagner dans cette stratégie, la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé a fait appel à LoirTech (du cabinet Advieria, dans l'Orne), spécialisée dans le développement territorial agile et des nouvelles formes de croissance.

« Tout est parti d'un constat en discutant avec PMB Services, entreprise de logiciels implantée à Montval-sur-Loir, qui a du mal à recruter des développeurs », explique Denis Turin, vice-président au développement économique sur Loir-Lucé-Bercé.

Plus de 1,5 million d'euros, investi dans la fibre

Une première réunion a eu lieu mardi soir pour lancer cette démarche locale. « Il s'agit avant tout de créer une dynamique autour de ces enjeux, au-delà du seul déploiement d'un réseau fibre optique jusqu'à l'habitant sur notre territoire, pour lequel Loir-Lucé-Bercé a déjà investi plus de 1,5 million d'euros, précise Gaëlle Gohin, vice-présidente de Loir-Lucé-Bercé à l'engagement numérique. C'est une démarche transcommunale sur l'ensemble des partenaires, pas uniquement avec les entreprises. Je pense au lycée Nazareth, à Loir-en-Vallée, en tant que site de formation par exemple... »

« Le vœu de la communauté de communes est de consolider son attractivité afin de revenir mais aussi attirer, accueillir, héberger et voir ces nouvelles populations de professionnels se développer. Loir-Lucé-Bercé met donc en action en lançant une démarche baptisée LoirTech, regroupée à la fois les projets émergents sur le territoire mais aussi des initiatives individuelles... »

« Il s'agit de poursuivre l'interaction entre les acteurs économiques du territoire et au-delà. Toute personne concernée ou sensible à cette dynamique territoriale est invitée à y participer », lance Franck Ferré, chargé de mission à la Mission économique du Val du Loir. Une série d'événements autour des transitions numériques va être organisée, dès le début d'année 2018. Plusieurs thématiques y seront abordées, notamment la mobilité professionnelle, la cybersécurité ou encore l'intelligence artificielle. « Si on veut que notre territoire se dynamise et se dynamise, ça passe par le numérique », conclut Gaëlle Gohin.

Contact : Mission éco Val du Loir sur 02 43 44 91 78.



LoirTech (debout à droite), consultant du cabinet Advieria dans l'Orne, a animé mardi la première réunion sur l'émergence d'un collectif autour du numérique sur Loir-Lucé-Bercé.

Un collectif numérique en voie de constitution

Face aux nouveaux défis de digitalisation de l'entreprise, des nouvelles formes de travail, du micro-entrepreneuriat, la CDC lance « Loir Tech ».



Première réunion des acteurs économiques dans le numérique.

La communauté de communes Loir-Lucé-Bercé lance une démarche intitulée « Loir Tech », regroupant à la fois les projets émergents sur le territoire, ainsi que les initiatives individuelles, et apporter des solutions opérationnelles aux défis de cette communauté d'innovation pour la Vallée du Loir.

« La Mission économique du Val du Loir accompagne également cette démarche à travers une série d'événements autour des transitions numériques, dès le début d'année 2018. Plusieurs thématiques y seront abordées, notamment la mobilité professionnelle, la cybersécurité ou encore l'intelligence artificielle. « Si on veut que notre territoire se dynamise et se dynamise, ça passe par le numérique », conclut Gaëlle Gohin.

Contact : Mission éco Val du Loir sur 02 43 44 91 78.

5
0



- Lancement du compte Twitter pour rayonner et faire vivre la démarche au-delà des frontières de la CCLLB.
- Projet de la création du site ww.loir.tech & la page facebook





- Dans le cadre du Schéma Départemental d'aménagement numérique de la Sarthe, la Communauté de Communes a déterminé une stratégie de déploiement du réseau suivant des points de mutualisation situés dans des secteurs où le débit est très faible.
- Le Conseil Départemental refacture 500 € la prise à la Communauté de Communes.
- Au-delà de la programmation en cours sur l'ancien périmètre de la CC du Val du Loir, déjà financée, la Communauté de Communes a décidé en 2017 d'engager une nouvelle tranche de **1064 prises à 500 € soit 532 000 €, financée à 76 % par le nouveau contrat régional (407 085 €), soit une soultte de 124 915 € que la communauté de communes finance par emprunt dont l'annuité est ventilée par commune concernée suivant la densité de population.**
- «Plaques» retenues sur les Communes au titre de la programmation 2017 pour un déploiement en 2018 : Pruilé l'Eguillé/Villaines sous Lucé/Saint Pierre du Lorouer/Montreuil le Henri/Saint Georges de la Couée.





1 – 3 Collecte et traitement des déchets

Cette compétence est confiée sur le territoire à 3 syndicats de collecte et de traitement :

Secteur de l'ex- Communauté de Communes Loir et Bercé :

- Compétence confiée au Syndicat Mixte du Val de Loir
Dépenses : 1 159 356,48 €
Recettes : 1 196 959,60 €
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères – REOM)



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

5 4 - Secteur de l'ex-Communauté de Communes du Val du Loir :

- Compétence confiée au SICTOM de Montoire sur le Loir
Dépenses : 534 712,50 €
Recettes : 541 562 €
(taxe d'enlèvement des ordures ménagères – TEOM)



SICTOM

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

5

4

Secteur de l'ex-Communauté de Communes de Lucé :

- Compétence confiée au SMIRGEOMES
Dépenses : 482 167€
Recettes : 501 187,76 €
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative – REOMi)





Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

- Communauté de communes
Sud Sarthe
- Communauté de communes
Loir-Lucé-Bercé



5

Le Syndicat du Val de Loir regroupe 2 communautés de communes, le Sud Sarthe et Loir-Lucé-Bercé (ex périmètre CC Loir et Bercé); soit un total de 32 communes pour 35 356 habitants.

5

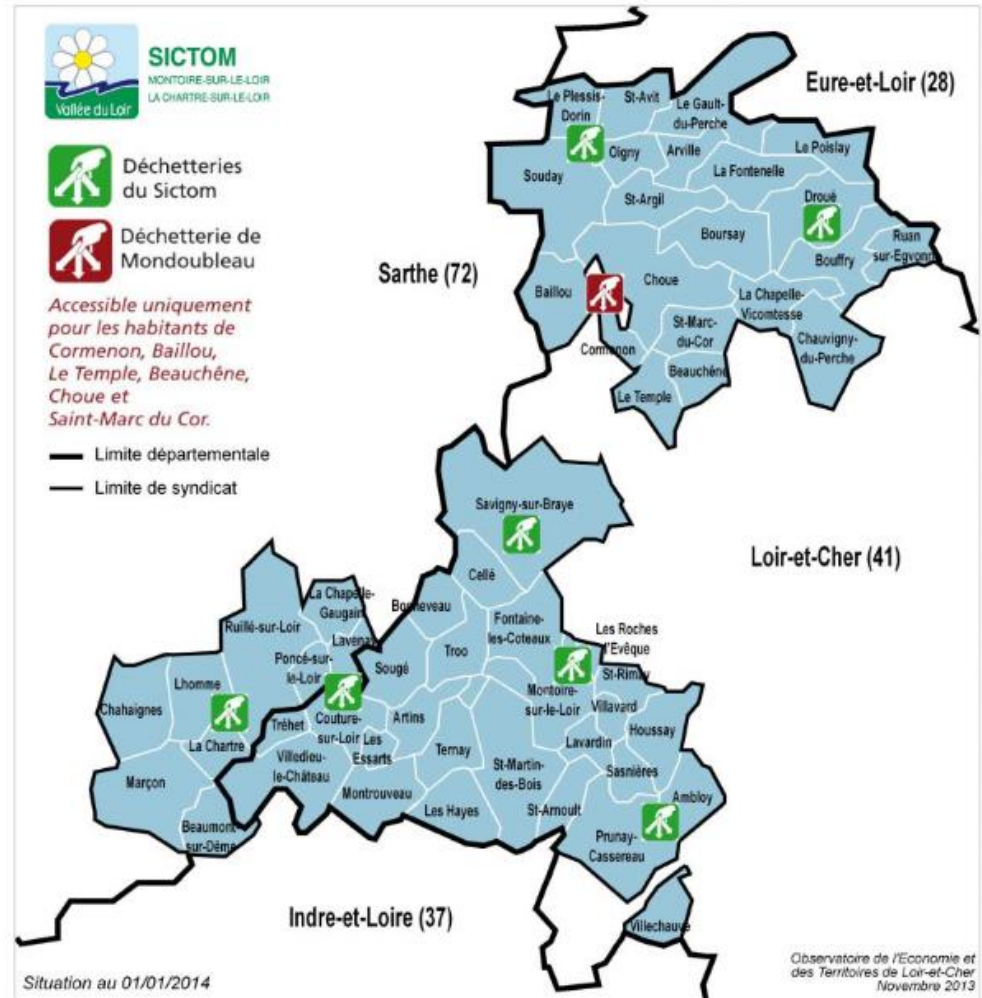


SICTOM

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

5
6

Le SICTOM de Montoire – La Chartre est composé de 57 communes, dont 9 dans la Sarthe et 48 dans le Loir et Cher. Il couvre une population de 27 167 habitants (chiffre 2014)



5
6



Le SMIRGEOMES couvre le territoire de 89 communes pour une population desservie de 87 666 habitants

Cartographie avant fusion au 01/01/2017



1 – 4 Aménagement, création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté de Communes dispose de 3 sites d'accueil des gens du voyage, gérés directement par la communauté :

Aire de Sainte Cécile située sur la commune déléguée de Château du Loir : 16 emplacements

Aire des Marais située sur la commune déléguée de Montabon : 5 emplacements

Aire des Brégeons sur la commune de la Chartre sur le Loir : 8 emplacements

5
9

Sur l'année 2017, les aires ont accueilli :

5
9

	Aire de Sainte Cécile	Aire des Marais	Aire des Brégeons
Personnes accueillies	145	65	66
Nuitées	8 716	2 190	3 882



Les frais de fonctionnement de ces 3 structures se sont élevés à 105 630,30 €.

La régie de recettes a enregistré sur 2017 une recette de 31 020,22 €.

Ces recettes ont été complétées d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de l'Allocation de Logement Temporaire qui s'est élevée à 75 416,05 €.

Charges (CA 2017)	105 630,30 €
Produits des usagers	31 020,22 €
Produits CAF au titre de l'ALT	75 416,05 €
Nuitées	14 788
Prix de revient par nuitée	7,14 €





2 - Compétences optionnelles

Service voirie

- Vote d'un règlement définissant la voirie d'intérêt communautaire (Conseil du 30/03/2017)
- 3 agents communautaires
- 70 agents communaux mis à disposition
- 812 896 ml de voirie
- Charge totale de travaux, transférée en 2017 : 2 736 367 €
- Montant des charges retenues au titre des attributions de compensation : 1 805 490 €
- Montant des remboursements aux communes pour mise à disposition des services techniques : 1 341 009 €



Résidence Autonomie Les Aubépinnes



La loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) promulguée le 28 décembre 2015 a renommé Résidences Autonomie les ex foyers-logements, soulignant ainsi le rôle important que ces établissements vont être appelés à jouer dans la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Le fonctionnement des résidences autonomie est encadré par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ainsi que par les dispositions du Code de la construction et de l'habitation. C'est le conseil départemental qui délivre l'autorisation de fonctionnement aux résidences autonomie. Il vérifie la qualité des prestations par des évaluations régulières qui doivent être réalisées par les établissements (évaluation interne et évaluation externe).

A qui s'adressent les résidences autonomie?

Les résidences autonomie sont conçues pour accueillir dans un logement des personnes âgées, seules ou en couple, autonomes et valides, c'est-à-dire qui n'ont pas besoin de soins médicaux importants ou d'une assistance importante dans les actes de la vie quotidienne, et qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre chez elles (isolement, insécurité, décès du conjoint...).

6

4

Vivre en résidence autonomie permet de:

- Continuer à vivre de manière indépendante
- Bénéficier d'un environnement plus sécurisé
- Utiliser des services collectifs (restauration, animations...)
- Avoir un loyer modéré

Quels sont les critères d'admission?

Les résidences autonomies accueillent prioritairement des personnes de plus de 60 ans dont le niveau de perte d'autonomie est évalué en GIR 5 ou 6.

Elles peuvent également accueillir des personnes handicapées et/ou médicalement reconnues inaptes au travail sans condition d'âge, des étudiants ou jeunes travailleurs dans la limite de 15% de la capacité autorisée (soit 12 résidents maximum dans notre cas). Si l'établissement dépasse l'un de ces seuils, il entre dans le champ de la réglementation relative aux EHPAD.

Dans tous les cas, les personnes admises doivent être valides et en mesure d'effectuer les actes essentiels de la vie courante, sans l'assistance d'une tierce personne.

6

4

Comment fonctionnent les résidences autonomie?

Les résidences autonomies sont composés d'appartements privés (studios, T1 ou T1bis, T2) et d'espaces communs partagés par les résidents (salle d'animation, salle de restaurant...). Elles accueillent en moyenne une cinquantaine de résidents.

La loi ASV a défini une liste de prestations minimales individuelles ou collectives concourant à la prévention de la perte d'autonomie qui doivent être délivrées par les résidences autonomies:

- Gestion administrative de l'ensemble du séjour (état des lieux, contrat de séjour...)
- Mise à disposition d'un logement privé avec possibilité d'installer le téléphone et de recevoir la télévision
- Mise à disposition et entretien des espaces collectifs
- Accès à une offre d'actions collectives ou individuelles de la perte d'autonomie au sein de la résidence ou à l'extérieur
- Accès à un service de restauration
- Accès à un service de blanchisserie
- Accès à internet dans une partie au moins de la résidence
- Accès à un dispositif de sécurité apportant au résident une assistance et un moyen de se signaler 24h/24
- Accès aux animations et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement et organisation d'activités extérieures

Combien ça coûte?

Les résidences autonomie ont une vocation sociale. Le coût des loyers est donc modéré.

La facture se décompose en différentes parties:

- Le loyer
- Les charges locatives
- Les frais liés aux prestations facultatives (repas...)

Les résidents peuvent bénéficier d'aides:

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile
- Aides au logement (APL)

Propriétaire - Gestionnaire

Les bâtiments sont la propriété de Logi Ouest, bailleur social; la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé est gestionnaire.

Le Contrat de location a été révisé au 01.01.2017 pour un loyer annuel de 187 350 €. Le montant du loyer est ensuite révisé chaque année au 1^{er} janvier en fonction des variations de l'indice de révision des loyers du 2^{ème} trimestre de l'année précédente (IRL).

Les agents

La résidence emploie 10 agents (8,25 Equivalents Temps Plein).

2 agents administratifs (1,8 ETP):

- Françoise GIRAULT, Directrice de l'établissement (1 ETP)
- Emilie BOULAY, Assistante administrative et comptable (0,8 ETP)

8 agents techniques (6,45 ETP):

- Lucette ROTTIER, Agent de restauration (1 ETP)
- Gwendoline COURANT, Aide de cuisine(0,59 ETP)
- Sylviane CARREAU, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,86 ETP)
- Véronique GERAUD, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,81 ETP)
- Laurence BEAUNÉ, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,82 ETP)
- Patricia MARTEAU, Agent polyvalent d'entretien (0,57 ETP)
- Catherine RAPICAULT, Gardienne de nuit et aide de cuisine (1 ETP)
- Patrick GASSE, Agent polyvalent chargé de l'entretien des bâtiments et des espaces verts (0,8 ETP)

* * * * *

2 agents contractuels en CDD à temps non complet pour les remplacements des agents techniques en congés afin d'assurer la continuité des services aux résidents 365 jours / 365

Les logements

La résidence Les Aubépinnes est composée de deux bâtiments :

- Le bâtiment A, ouvert en 1976, comprend 32 logements répartis sur 3 niveaux, les services collectifs (accueil, salle de restaurant), le logement de fonction de la gardienne (80 m²), une chambre d'hôte à disposition des familles.
- Le bâtiment B, ouvert en 1978, comprend 48 logements répartis sur 4 niveaux, le salon de coiffure

Soit 80 logements de type F1bis tous identiques (34m²) loués non-meublés; les résidents recréent leur cadre de vie antérieur en meublant leur appartement.

Chaque logement est composé:

- d'une entrée, équipée d'une penderie, desservant une grande pièce et le coin cuisine (cuisinière électrique fournie par l'établissement)
- d'une salle de douche avec WC (5 logements sont encore équipés d'une baignoire)

6

7

Chaque appartement est équipé:

- d'un système d'appel qui relie le résident de jour comme de nuit au service de garde
- d'un système de détection incendie
- d'un branchement pour le téléphone et d'un branchement pour la télévision

6

7

Les services

Le service de restauration fonctionne tous les jours, weekends et jours fériés compris, le midi uniquement. Sont compris dans ce service: le repas du midi en salle et le potage pour le soir à réchauffer par le résident dans son logement. La fréquentation du restaurant n'est pas obligatoire. Le restaurant est ouvert, dans la limite des places disponibles aux personnes extérieures sur invitation des résidents.

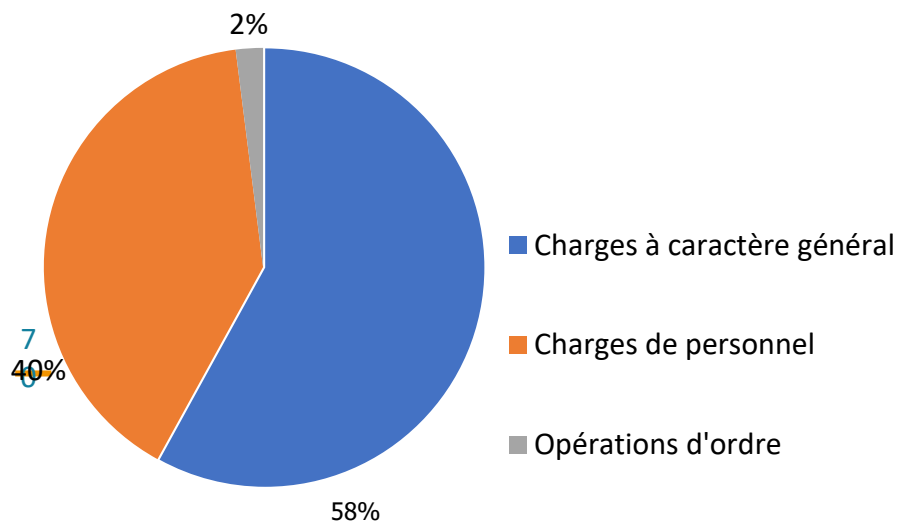
Le service de garde passive fonctionne 365 jours / 365, 24h/24.

Délibération 201611_DC061 du 12 décembre 2016:

Loyer mensuel	199,76€
Charges locatives mensuelles (résidents)	356,00€
Charges locatives mensuelles (logement de fonction)	72,05€
Repas résident (depuis le 01.01.2014)	8,70€
Repas d'hôte (depuis le 01.01.2013)	13,25€
Chambre d'hôte (depuis le 01.01.2013)	25,00€
Lessive (depuis le 01.01.2013)	4,50€
Loyer mensuel Salon de coiffure	21,58€
Loyer annuel bureau Familles Rurales	426,68€
Droit de place (pédicure, vente au déballage...)	10,00€

	Exercice Comptable 2017	Exercice comptable 2016	Exercice comptable 2015
INVESTISSEMENT			
Dépenses	16 841,12€	22 876,17€	64 748,52€
Recettes	19 470,10€	26 280,07€	62 089,56€
Résultat de l'exercice	2 628,98€	3 403,90€	-2658,96€
Résultat antérieur reporté	132 418,19€	129 014,29€	131 673,25€
Résultat de la section à la clôture de l'exercice	135 047,17€	132 418,19€	129 014,29€
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	779 563,84€	663 715,04€	650 315,31€
Recettes	717 876,13	675 044,93€	691 543,32€
Résultat de l'exercice	-61 687,71€	11 329,89€	41 228,01€
Résultat antérieur reporté	246 815,90€	235 486,01€	194 258,00€
Résultat de la section à la clôture de l'exercice	185 128,19€	246 815,90€	235 486,01€
Résultat à affecter	320 175,36€	379 234,09€	364 500,30€

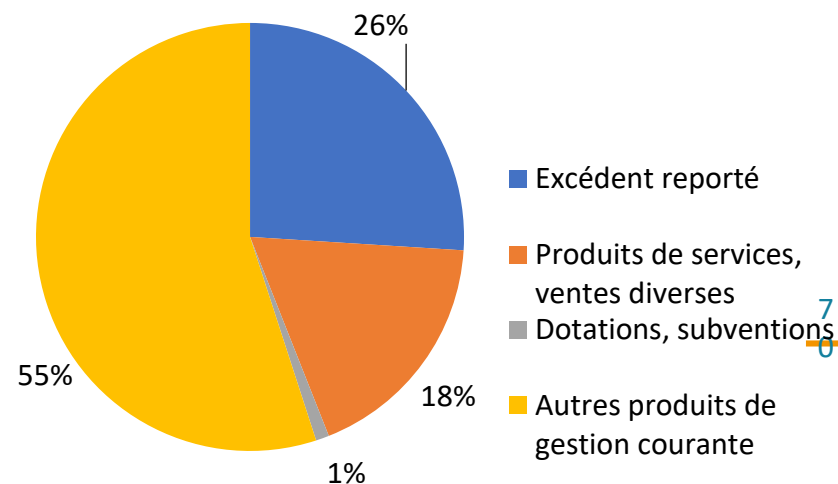
Dépenses de fonctionnement : 779 563,84€



Principales dépenses de fonctionnement :

- Loyer : 214 928,00€
- Denrées alimentaires : 58 586,02€
- Fioul : 51 570,89€
- Entretien et réparation des bâtiments : 31 956,70€
- Maintenance (ascenseurs...) : 20 335,79€
- Electricité : 19 810,07€
- Eau et assainissement : 13 371,58€

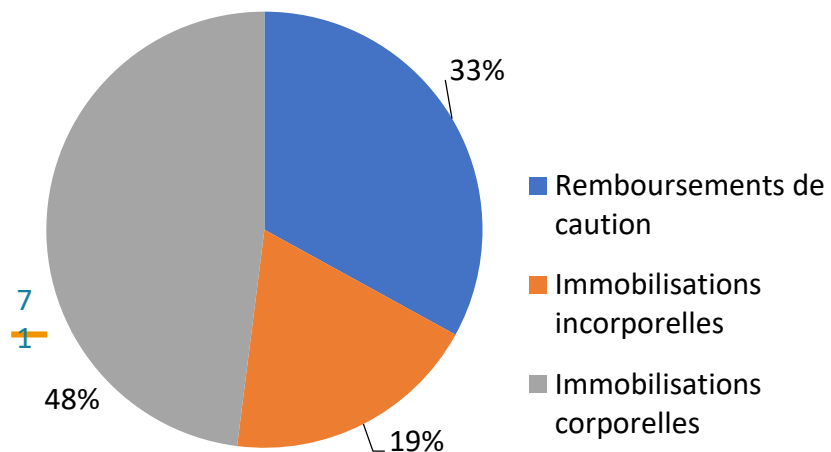
Recettes de fonctionnement : 964 692,03€



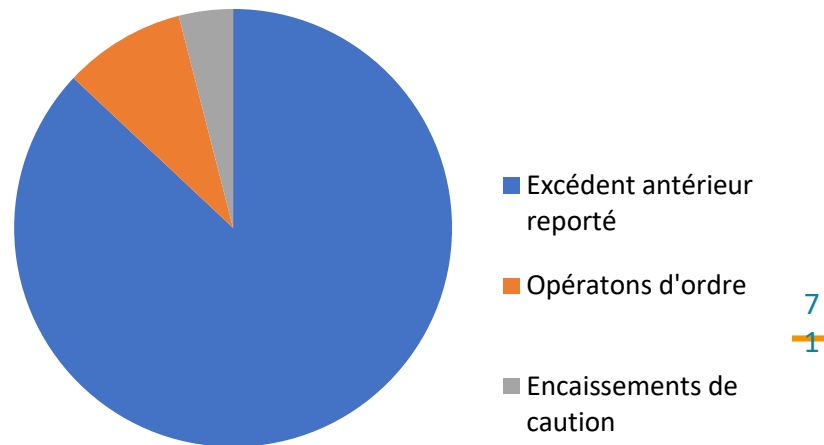
Principales recettes de fonctionnement:

- Loyers résidents : 191 370,08€
- Charges (résidents + logement de fonction) : 342 012,60€
- Repas : 172 923,95€

Dépenses d'investissement: 16 841,12€



Recettes d'investissement: 151 888,29€



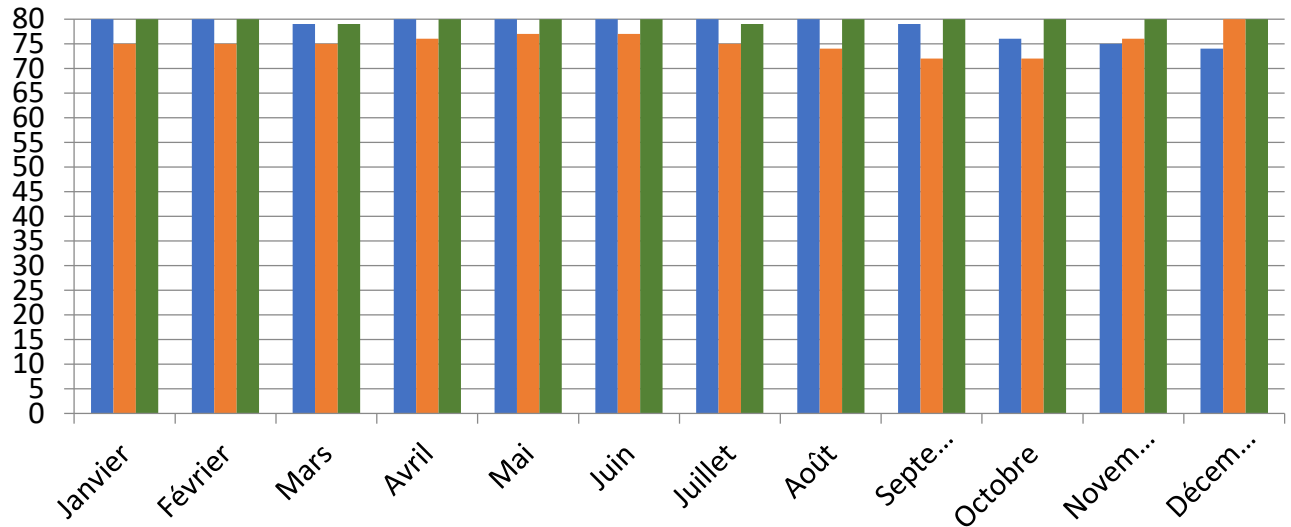
Détails des dépenses d'investissement:

- Acquisition d'une nouvelle marmite bain-marie à gaz: 3 702,16€
- Installation de 3 caméras de surveillance pour sécuriser les entrées: 4 300,60€

Occupation des logements : variation sur trois ans

Variation mensuelle

- 2015
- 2016
- 2017



7
2

Pour l'année 2017, un logement inoccupé au mois de mars et au mois de juillet, temps nécessaire pour effectuer la réfection de la salle de bains (remplacement de la baignoire par une douche) et la réfection des peintures et papiers peints entre le départ du résident sortant et l'arrivée du nouveau résident.

7
2

Soit 958 redevances (loyer + charges) encaissées en 2017 pour un montant de **532 418,08€**.

Taux d'occupation

2017	99,80%
2016	94,17%
2015	98,22%

Taux d'occupation en nette progression en 2017.

En 2015 et 2016, nous avons enregistré de nombreux départs (17 en 2015 et 14 en 2016) et peu de demandes.

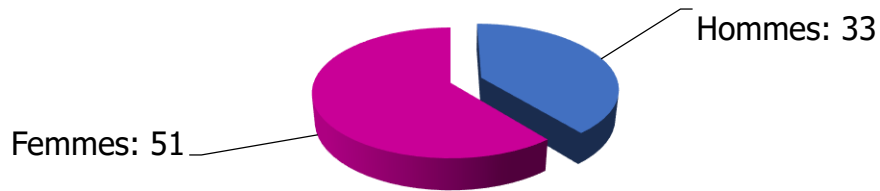
A l'inverse, en 2017, le nombre de demandes de préinscription sur la liste d'attente a considérablement augmenté et nous avons enregistré moins de départs (10).

Prestations facultatives facturées

Prestations	En 2017	En 2016	En 2015
Repas résident	19 544 (170 082,80€)	16 358 (142 401,60€)	16 569 (144 150,30€)
Repas d'hôte	90 (1 192,50€)	143 (1 894,75€)	90 (1 192,25€)
Chambre d'hôte	5 (125,00€)	0	2 (50,00€)
Lessive	250 (1 125,00€)	171 (769,50€)	131 (589,50€)
Droit de place	10 (100,00€)	8 (80,00€)	8 (80,00€)

Après un léger recul en 2016 (211), le nombre de repas résidents servis en 2017 est en nette augmentation (+3186).

Répartition Hommes / Femmes



Age moyen



78,06 ans

81,98 ans

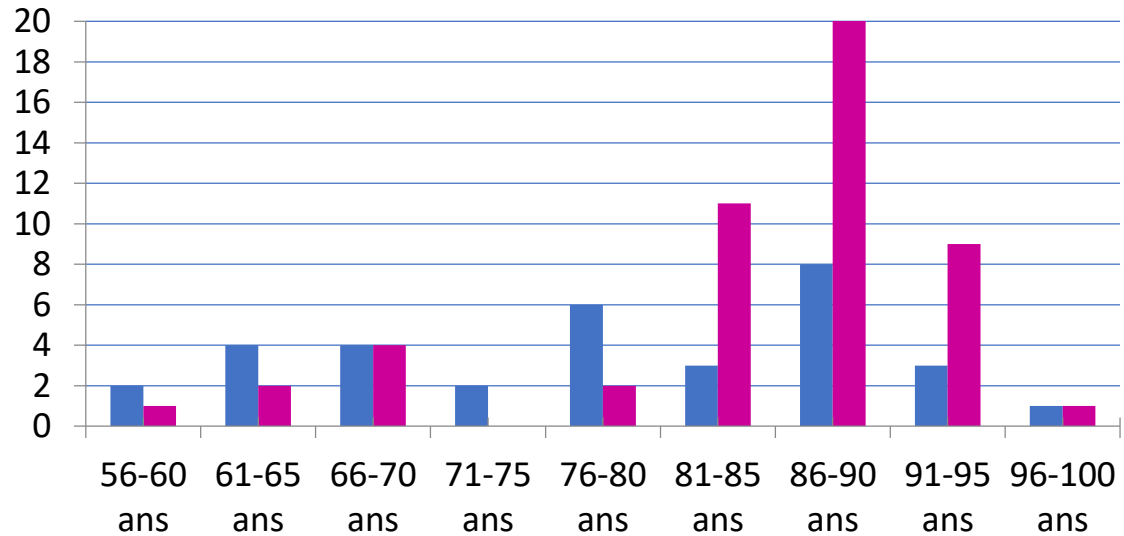


84,51 ans

7
4

Répartition par âge

■ Hommes
■ Femmes



7
4

Composition du foyer



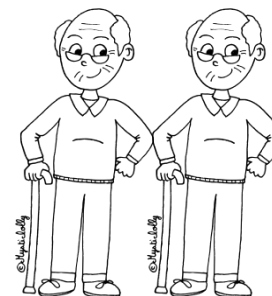
Hommes seuls: 28



Femmes seules: 48

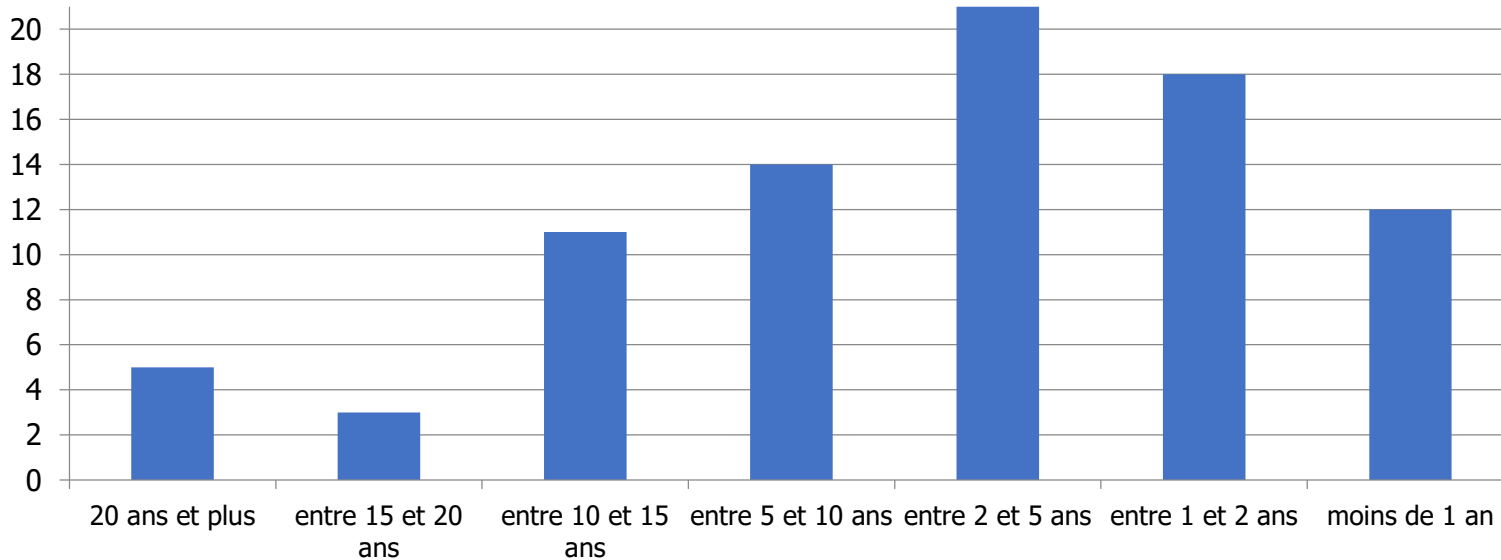


Couples: 3



Fratrie: 1

Durée du séjour



Sont résidences autonomie les établissements qui accueillent une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 3 ne dépassant pas 15% de la capacité autorisée ainsi qu'une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 2 ne dépassant pas le seuil de 10% de la capacité autorisée (GIR 6: parfaitement autonome et valide; GIR 1: grabataire).

Compte tenu de sa capacité d'accueil (80 logements), les seuils de dépendance nous permettent d'accueillir:

- 8 résidents en GIR 1 et 2 (10% de notre capacité)
- 12 résidents en GIR 1 à 3 (15% de notre capacité)
- 12 résidents en situation de handicap, étudiants ou jeunes travailleurs (15% de notre capacité)

Données extraites par le Département au 30.09.2017

Classification	Nombre de résidents
GIR 5 et 6	53
GIR 4	21
GIR 3	3
GIR 1 et 2	0
Handicapés, personnes reconnues inaptes au travail...	3

La résidence est bien en deçà des seuils de dépendance maximum autorisés. D'autant plus que les 2 des résidents classés en GIR 3 ont quitté l'établissement au 31 décembre 2017.

- Mise en place du nouveau contrat de séjour
 - Actualisation du règlement de fonctionnement
 - Mise en place du dossier de préadmission
 - Mise en place du recueil des directives anticipées de fin de vie
 - Mise en place des demandes d'inscription dématérialisées sur Viatrajectoire
 - Mise en place du goûter des résidents 1 fois par trimestre
- 7 Résidents, agents de la résidence, aides à domicile se retrouvent dans la salle de réunion pour un moment de convivialité (chants, discussions, échanges d'information...) autour d'un gâteau préparé par le personnel de la résidence. 7
- Mise en place d'activités concourant à la prévention de la perte d'autonomie grâce à la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie (9000,00€ alloués en 2017). Activités proposées: gym sur chaise (2 séances hebdomadaires), sophrologie, viniyoga: 10 à 15 participants à chaque séance

Poursuites des actions engagées

- Goûter trimestriel des résidents, en faisant participer les résidents à la préparation du gâteau à tour de rôle par petits groupes
- Maintien des séances de gym (réponse à l'appel à projet 2018 de la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie)

Nouvelles actions à engager

7
8

- Rédaction du projet d'établissement
- Mise en place du projet de vie personnalisé
- Réalisations d'exercices d'évacuation
- Développement des activités concourant à la prévention de la perte d'autonomie (réponse à l'appel à projet 2018 de la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie)
- Mise en place d'un repas thématique mensuel. Thème choisi pour l'année 2018: Le tour de France des régions
- Création d'une page Facebook pour montrer la vie au sein de l'établissement et (re)créer du lien entre les familles et les résidents
- Préparation à l'évaluation externe de l'établissement
- Remplacement du Système de Sécurité Incendie

7
8

Centre Aquatique



Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Centre Aquatique « Plouf »

Le Centre Aquatique est géré depuis le 04 juillet 2011, date de son ouverture, par la société ELLIPSE, devenue S-PASS, dans le cadre d'une délégation de service public.

Cette délégation a pris fin au 31 décembre 2017, avec néanmoins une période d'inexploitation du 28 septembre 2016 au 07 juillet 2017, en raison de problèmes techniques liés à sa construction.

Une mission AMO a été confiée à la société Espélia pour la mise en œuvre d'une procédure de marché de services d'une durée de 2 ans

8 La procédure d'appel à candidatures a
0 été lancée en juillet 2017.

3 offres reçues; et après analyse et négociation, la marché est attribué à la société Equalia à compter du 01/01/2018 pour un montant de 1 077 717 € HT sur 2 ans.

Les recettes seront encaissées directement par la CCLLB



Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Centre Aquatique « Plouf »

Bilan global de fréquentation 2012- 2017 :

Année	Adultes	Enfants	Groupes	Associations	Aquagym Aquabike	Cours enfants	Cours adultes	Clubs	Scolaires	Entrée gratuite	TOTAL
2012	27 532	14 349	905	1 307	10 153	2 322	404	1 627	7 373	229	66 201
2013	23 165	10 559	930	947	8 442	2 412	131	1 779	8 478	31	56 874
2014	20 792	7 869	535	966	8 538	1 604	0	1 925	8 053	12	50 294
2015	20 618	7 383	519	749	8 752	1 894	0	1 603	7 539	28	49 085
2016*	17 136	6 271	425	405	6 213	1 527	0	1 061	5 105	39	38 182
2017*	8 077	3 066	221	238	3 370	665	0	348	3 562	21	19 568

* années 2016-2017 incomplètes – fermeture au 28 septembre 2016 au 06 juillet 2017 en raison de malfaçons sur ouvrage – Arrêté de fermeture pour mise en danger des utilisateurs et du personnel

- travaux de remise en état réalisés en juin 2017 ;
réouverture du site en juillet
- Rendu des conclusions de l'expert : responsabilités partagées entre l'équipe de Maîtrise d'œuvre et l'entreprise Hervé Thermique
- Estimation des pertes subies par la CCLLB : environ 100 000 €
(pertes exploitant + travaux + honoraires)
- Fin 2017 : les parties mises en causes ne valident pas la proposition transactionnelle formulée par l'avocat malgré les conclusions de l'expertise



- Une requête indemnitaire sera engagée en 2018

Ecole de musique intercommunale



Les chiffres qui apparaissent dans ce document tiennent compte de l'année scolaire 2017-2018 depuis la rentrée de la nouvelle structure Loir-Lucé-Bercé. L'école a presque stabilisé ses effectifs au regard de ceux des 2 anciens sites, avec une très légère baisse qui semble normale dans le cadre d'une fusion et d'une certaine retenue des familles par rapport à l'évolution de l'école.

On doit remarquer la disparité au niveau des effectifs selon les instruments.

Les effectifs adultes sont très importants sur les 2 sites.

Les classes d'Eveil sont peu fournies, il faudra élaborer une stratégie de communication au niveau des élèves de maternelle qui ne sont pas concernés par les interventions en milieu scolaire.

Le parcours découverte, qui a été mis en place à la rentrée scolaire, a rencontré un fort succès ; les ateliers « découverte » permettent aux élèves de découvrir 4 instruments au choix. 2 instruments ne sont pas proposés car très connus et fortement représentés : la guitare et le piano

Le nombre de violoncellistes a fortement augmenté avec l'arrivée de nombreux jeunes débutants, point très positif car c'était jusqu'alors, essentiellement une classe d'adultes.

La classe de percussions a perdu plusieurs élèves du fait de changements d'enseignant fréquents et de l'absence de débutant cette année. Il faudra être vigilant à équilibrer par rapport à un nombre d'heures de batterie très conséquent pour une structure de cette taille.

Par ailleurs, la classe de batterie s'est un peu « essouffée » et le nombre d'heure de l'enseignant titulaire n'était pas complet à la rentrée. En cours d'année, cette dernière s'est peu à peu remplie et les 11h00 sont désormais presque atteintes.

L'ouverture de la classe de trombone est importante pour la dynamique de la famille des cuivres et la pratique collective au sein de l'école. Avec 2 élèves dès sa création en septembre 2017, il est important de la développer par la suite. C'est pourquoi cette année, les concerts scolaires au mois de novembre ont été organisés avec un groupe de Jazz dans lequel se produit Laurent Lair, le professeur de trombone : the Dab'Dixie!

L'effectif piano est dominant : 26,25h/semaine (47 élèves).

Les ensembles ont trouvé leur marque lors de cette rentrée 2017-2018, avec des effectifs plus conséquents. Un ensemble de musiques actuelles sur Marçon a été supprimé car les locaux ne sont pas adaptés et dangereux acoustiquement.

Certains ensembles ont une périodicité différente afin de permettre aux familles de ne pas se déplacer trop souvent toutes les semaines.

- Ensemble « Eventail » tous les 15 jours
- Ensemble de saxophones sous forme de stage
- Ensemble de flûtes traversière : tous les mois...

On constate toujours que les cours de Formation Musical Cycle II ont des effectifs assez réduits, du fait d'une diminution des élèves collégiens ou lycéens. Un nouveau cursus adapté à cette tranche d'âge est peut être à envisager, ou du moins à réfléchir!

• **Tableaux des effectifs**

➤ **cours individuels et Formation Musicale**

COURS INDIVIDUELS	2016/2017	2017/2018
ALTO	6	4
BATTERIE	16	12
CLARINETTE	14	11
FLUTE A BEC	8	7
FLUTE TRAVERSIERE	18	14
GUITARE CLASSIQUE	21	20
GUITARE ACCOMPAGNEMENT OU ELECTRIQUE	7	9
GUITARE BASSE	2	1
PERCUSSION	4	3
PIANO	51	43
SAXOPHONE	14	13
TROMBONE	/	2
TROMPETTE	11	9
VIOLON	15	13
VIOLONCELLE	14	14
TECHNIQUE VOCALE	20	21
TOTAL INSTRUMENT	221	196



FORMATION MUSICALE	2016/2017	2017/2018
EVEIL	17	9
PARCOURS DECOUVERTE	12	11
Formation Musicale 1 ^{er} Cycle	96	98
Formation Musicale 2 ^{ème} cycle	21	19
FM adultes	12	15
TOTAL FORMATION MUSICALE	158	152

○ **Pratiques Collectives :**

ATELIERS	2017/2018	Durée et récurrence
Chorale enfants-	14	2 ateliers de 45mn /Semaine
Orchestre petites Cordes	11	1h00/semaine
Orchestre Harmonie	12	1h00/semaine
Atelier Jazz	4	1h00/semaine
Ensemble Saxophones	8	Par session- stage
Ensembles violoncelles	7	Planning établis sur l'année
Ens. Musiques Actuelles	7	1h30/semaine
Jouons Ensemble	4	1h00/semaine
Ensemble Eventail	7	1h30/ tous les 15 jours

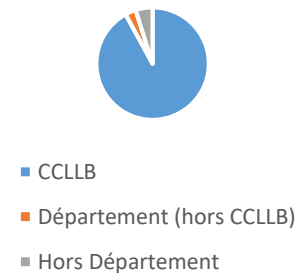


Les ensembles de saxophones et violoncelles sont communs à plusieurs écoles du secteur Sud Sarthe, les effectifs sont donc plus conséquents et les temps horaires également puisque financés par plusieurs structures.

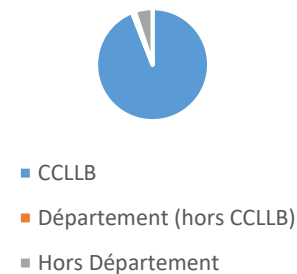
➤ Nombre d'inscrits par répartition géographique :

	2016/2017	2017/2018
CCLLB	220	208
Département (hors CCLLB)	2	7
Hors Département	12	11
Total Elèves	234	226

Répartition 2017/2018



Répartition 2016/2017



Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

E.M.I

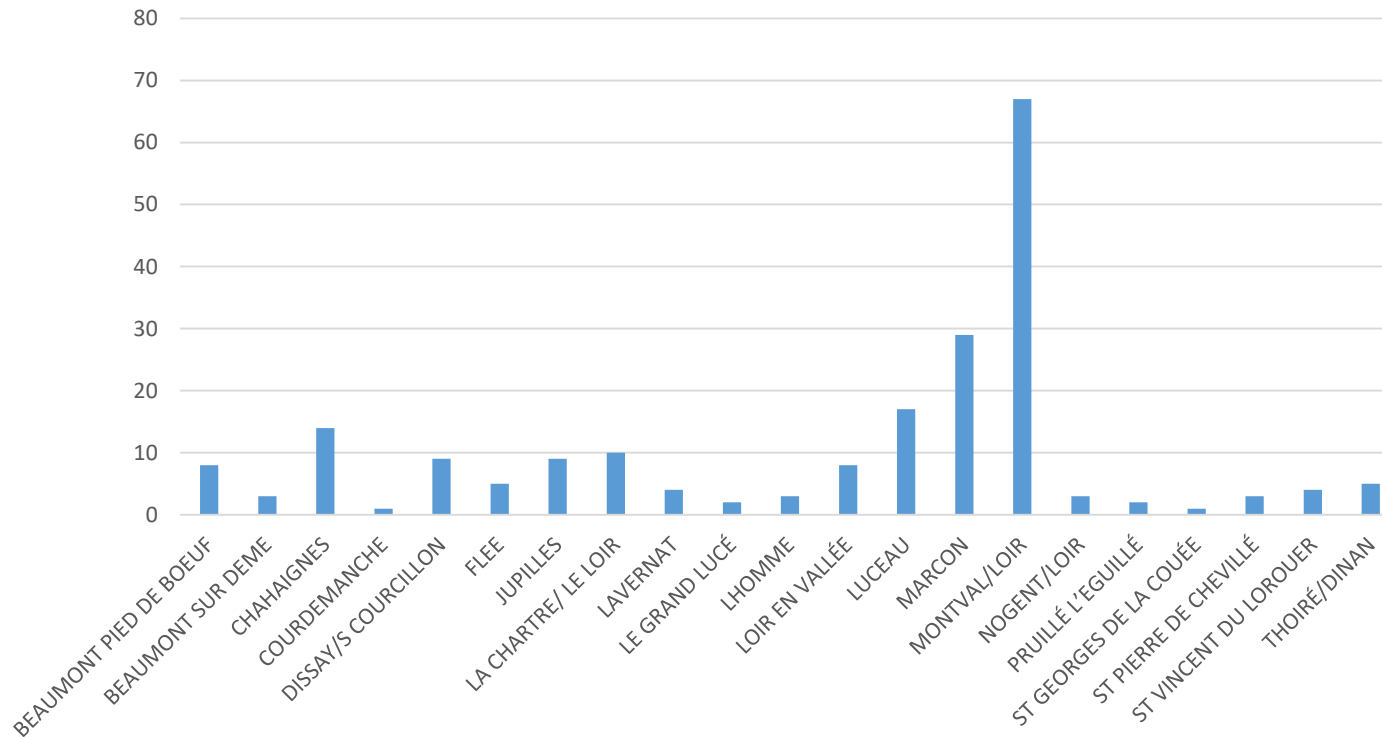
CDC- Communes	Nombre d'élèves
BEAUMONT PIED DE BOEUF	8
BEAUMONT SUR DEME	3
CHAHAINES	14
COURDEMANCHE	1
DISSAY/S COURCILLON	9
FLEE	5
JUPILLES	9
LA CHARTRE/ LE LOIR	10
LAVERNAT	4
LE GRAND LUCÉ	2
LHOMME	3
LOIR EN VALLÉE	8
LUCEAU	17
MARCON	29
MONTVAL/LOIR	67
NOGENT/LOIR	3
PRUILLÉ L'EGUILLÉ	2
ST GEORGES DE LA COUÉE	1
ST PIERRE DE CHEVILLÉ	3
ST VINCENT DU LOROUE	4
THOIRÉ/DINAN	5

Hors CDC- Communes	Nombre d'élèves
BONNEVEAU 41	1
VILLEDIEU LE CHATEAU 41	3
CHEMILLE/DEME 37	1
COUESMES 37	2
LUBLÉ 37	1
NEUVY LE ROI 37	1
ST CHRISTOPHE/LE NAIS 37	1
TOURS	1
CHENU	1
LE LUDE 72	1
MARIGNÉ LAILLÉ 72	1
MAYET	2
SAINTE GERMAIN D'ARCÉ	1
VERNEIL LE CHETIF 72	1

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

E.M.I

Nombre d'élèves



9
1

9
1

L'équipe pédagogique :

- 2 responsables : Cécile MAUDUIT et Renzo MAYDA
- 1 secrétaire Catherine PESCHANG
- 22 enseignants: 156h30 d'enseignement/semaine
- dont 3 intervenants en milieu scolaire

Les enseignants	2017/18
Nombre total d'enseignants	22
Titulaires	9
Stagiaires	1
CDI droit public	5
Contractuels	7

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

E.M.I

Nom des enseignants	Disciplines enseignées	Nombre d'heures/semaine
BARDET Thierry	Batterie + Eveil Musical + Ateliers rythmiques	11h00
BERTRE Jean-Marc	Technique Vocale	5h45
BOCQUET Sylvain	Technique Vocale	6h00
DUTERTRE Claude	Trompette	4h00
FOUQUERAY Valérian	Saxophone+ Atelier Jazz+ Orchestre harmonie+ ensemble saxophone	10h00
GODART Etienne	Percussion+ intervention en EHPAD	2h00
JAILLAIS Ryoko	Piano + accompagnement	12h45
KERNER Marie Pierre	Flûte Traversière+ Formation musicale+ Atelier de Technique vocale	14h00
LAIR Laurent	Trombone	1h45
LEBERT Geneviève	Violoncelle	9h45
LUBET Richard	Trompette	1h00
LUCAS Alain	Guitare + atelier Musiques Actuelles	11h45
LUMEAU Juliette	Flûte traversière + Chorale enfants + Interventions en milieu scolaire	(20h00) en congé
MARAIS Eric	Formation Musicale	14h45
MAYDA Renzo	Piano	10h00
MOULIN Antoine	Clarinette	3h00
PINGAULT Isabelle	Interventions en milieu scolaire	13h00
PRADA Catherine	Alto, Violon + orchestre « Petites Cordes »	10h45
SARELOT Benoît	Interventions en milieu scolaire+ Eveil Musical	16h00
SIGOT Nathalie	Piano+ Accompagnement+	11h00
TEWSON Katherine	Clarinette+ Flûte à bec+ ateliers « Eventail » et « Jouons ensemble »	10h45
VASA Marthe	Guitare	6h00

➤ **Fonctionnement des cours**

La formation musicale et les cours d'instrument sont structurés en 2 cycles qui peuvent se poursuivre sur un 3^{ème} en instrument uniquement. A la fin du 1^{er} cycle et du 2^{ème} cycle, un examen centralisé organisé entre plusieurs établissements, donne la possibilité d'être admis dans le cycle suivant. A la fin du 3^{ème} cycle l'élève peut obtenir son Certificat d'Etudes Musicales.

A l'intérieur de chaque cycle, un contrôle continu relayé auprès des familles par des bulletins semestriels, et des contrôles avec jury ou des concerts de classe permettent d'évaluer le travail de chaque élève en donnant des appréciations.

9
4

Le cursus normal d'un cycle prévoit 4 années d'étude et cette période peut être élargie à 6 ans pour s'adapter aux rythmes de l'enfant. Au-delà de cette période on considère l'élève hors cycle.

9
4

○ **La formation musicale : cours collectifs**

1/ Eveil Musical : pour les élèves de Moyenne et grande section de maternelle : 45mn/semaine

2/ Initiation Musicale- Parcours découverte: pour les élèves de CP : cours de 1h00/ semaine + 4 périodes d'essai dans différents instruments au choix de l'élève (hormis le piano la guitare et le violon)

3/ Cycle I 1^{ère} et 2^{ème} année : 1h00 de cours/Semaine avec un atelier chorale ou rythmique selon le site

4/ Cycle 1 3^{ème} et 4^{ème} année, Cycle II et FM adultes : 1h00 de cours/Semaine

○ **Les jours et horaires de fonctionnement des cours :**

Cours individuels d'1/2 heure chacun pour le 1^{er} cycle et ¾ d'heure pour le 2^{ème} cycle et le 3^{ème} cycle. Possibilité pour les adultes à partir de la 4^{ème} année de prendre 45mn de cours mais à un tarif plus élevé.

Instrument	CDL	Marçon
Batterie	Mercredi et Jeudi	
Clarinette	Jeudi	Mercredi- mardi- samedi
Flûte à Bec		Mardi- mercredi- samedi
Flûte Traversière	Mercredi	Mercredi- Vendredi
Guitare	Mercredi- Jeudi	Mercredi
Guitare Accompagnement et électrique	Jeudi	
Percussion		Vendredi
Piano	Mardi, Mercredi ,Vendredi et Samedi	Mardi- Mercredi
Saxophone	Mercredi - Jeudi	Mercredi
Technique vocale	Vendredi	
Trompette	Samedi	Lundi
Alto	Mercredi- Samedi	Mercredi
Violon	Mercredi- Samedi	Mercredi
Violoncelle	Lundi- mercredi	

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire E.M.I



9
6



9
6



Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

E.M.I

DISCIPLINES	Tarifs Ecole de Musique SAISON 2017/2018			
Droits d'entrée par famille/ an	25 €/an et Par Famille			
	Par mois			
Eveil – initiation (4-6 ans)	Territoire	12,00€	Hors Territoire	14,00€
	ENFANT (6/17 ans)		ADULTE	
	Territoire	Hors territoire	Territoire	Hors territoire
Formation Musicale seule	22,00 €	28,00€	28,00€	34,50€
Instrument seul ou Technique Vocale - 30 mn	29,00€	38,00€	35,00€	44,00€
Instrument seul 45 mn adulte	/	/	46,00€	59,00
Instrument ou Technique Vocale + Formation Musicale	35,00€	45,00€	44,00€	57,00€
2 instruments + Formation Musicale	52,00€	62,00€	61,00€	74,00€
Instrument supplémentaire (Principe de calcul)	17€/mois par instrument supplémentaire			
A partir du 2 ^{ème} enfant (Réduction sur tarif du ou des plus jeunes)	- 20%	Taux de réduction non cumulables		
Enfants qui jouent dans un ensemble de l'école	- 5%			
Musique d'Ensemble (Hors Coursus)	30,00€ (seulement applicable aux élèves hors cursus et non aux élèves de l'école de musique)			
Atelier technique vocale	60,00€/Trimestre			
Location d'Instruments	30€/trimestre (4 trimestres)			
Partition ou autre ouvrage	Prix d'achat TTC			

➤ La saison Culturelle 2017

DATE	HEURE	SUJET	LIEU
Samedi 15 octobre 2016	19h00	Bal Renaissance	Salle des fêtes – RUILLE/LOIR
Mercredi 19 octobre	19h30	Concert « méli mélo »	Salle des fêtes – St Pierre de Chevillé
Mercredi 16 novembre 2016	19h30	Concert « méli mélo »	Salle des fêtes – Poncé sur le Loir
Mercredi 14 décembre 2016	19h00 19h30	Concerts de Noël	Salle « La Castelorienne »- Montval sur Loir Salle des Fêtes- Marçon
Mercredi 1 ^{er} février 2017	19h30	Concert « ADULTES »	Salle des FRESQUES- Chahaigues
Mardi 7 février 2017	19h00	Concert « méli mélo »	Salles de fêtes- Lhomme
Mercredi 22 mars 2017	19h30	Concert « méli mélo »	Salle des fêtes – Dissay sous Courcillon
Vendredi 31 mars	19h30	Concert classe de flûte à bec et atelier « Eventail »	Salle des Fêtes -Jupilles
Mercredi 5 avril 2017	19h30	Concert « méli mélo »	Salle des fêtes-Beaumont sur Dême
Vendredi 5 mai 2017	20h00	Concert percussion -batterie	Salle des fêtes- Vouvray sur Loir- Montval sur Loir
Jeudi 18 Mai	19h00	Concert « méli mélo »	Salle des Fêtes- Ruillé sur Loir- Loir en Vallée
Samedi 10 juin	20h30	Concert chorale "la clef aux champs" et ensemble Eventail	Eglise d'Artins
Dimanche 18 juin	16h30	Spectacle « Ukiyo-e » de soundpainting – projet de secteur	La Flèche
Mardi 20 juin	19h30	Concert « Méli Mélo »	Parc du Mesnil- Château du Loir Montval sur Loir
Samedi 24 juin	soirée	Fête de le MUSIQUE	Marçon

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

E.M.I

Vendredi 30 juin	19h00	Concert EN FORET	Forêt de Bercé
Dimanche 2 juillet 2017	16h00	Concert atelier Eventail	Eglise des Loges- COUDRECIEUX
Mercredi 18 octobre	19h30	Concert « méli mélo »	Salle des fêtes – Poncé sur le Loir
Vendredi 17 novembre	20h00	Concert du groupe « Dab'Dixie »	Salle des fêtes- Vouvray/Loir
Mardi 28 novembre	19h00	Concert « méli mélo »	Salle des fêtes – St Pierre de Chevillé
Mercredi 20 décembre	19h30	Concert de Noël	Salle des fêtes Vouvray sur Loir

Concerts à thème

Projet de secteur organisé par toutes les écoles du secteur Sud Sarthe (SDEA au niveau du Conseil Départemental)

Concert en partenariat avec des associations du territoire

Concert en partenariat avec d'autres établissements du secteur

9



9

12 élèves ont passé les examens de fin de cycle centralisés en 2017, 8 en 1^{er} cycle, 2 en 2^{ème} cycle et 1 en 3^{ème} cycle:

guitare: 2 validés en 1^{er} cycle

Piano: 3 validés en 1^{er} cycle et 1 non validé

Saxophone: 1 validé et 1 non validé en 1^{er} cycle

Flûte à bec: 1 validé en 1^{er} cycle et 1 non validé en 2nd cycle

Flûte traversière: 1 validée en 2nd cycle

Chant musiques actuelles: 1 validé en 1^{er} cycle

Ces examens sont organisés au niveau de 2 secteurs d'enseignement Sud Sarthe (Orée de Bercé Belinois, Sud Sarthe, La Flèche, Sud Est Manceau et Loir-Lucé-Bercé) et Vallée de la Sarthe (Sablé sur Sarthe, Val de Sarthe et 4CPS Champagne Conlinoise et Pays de Sillé)



Projet de construction d'une école de musique intercommunale à Marçon

- **Maîtrise d'œuvre confiée à l'Agence d'Architecture A3DESS**
- **Permis de construire accordé le 13/07/2017 – Modificatif en cours**
- **Superficie du projet : 570 m²**
- **Consultation pour marchés de travaux (14 lots) : Mai-Juin 2018**
- **Démarrage des travaux : Septembre 2018**



Projet de construction d'une école de musique intercommunale à Marçon

(Plan de financement – actualisé)

Dépenses		Montant € HT	Recettes	Montant €	%
Foncier	Acquisition, frais notariés, bornage	1 500,00 €	Fonds de soutien à l'investissement local	300 000,00 €	27,49%
Honoraires	Maîtrise d'œuvre, CT, mission SPS	74 000,00 €	DETR	162 600,00 €	14,90%
Travaux	Estimatif présonnel des travaux	957 500,00 €	LEADER	40 000,00 €	3,67%
	Aléas, révision des prix	58 295,00 €	Réserve parlementaire	10 000,00 €	0,92%
			NCR Pays Vallée du Loir (redéploiement de crédit à l'occasion de l'avenant - sur phase études)	43 874,00 €	4,02%
			NCR Pays Vallée du Loir (redéploiement de crédit à l'occasion de l'avenant - sur phase travaux)	37 662,00 €	3,45%
			Conseil Départemental (10% du coût des travaux incluant les révisions de prix)	101 580,00 €	9,31%
			Contrat de ruralité (demande en cours)	157 330,00 €	14,42%
			CC Loir-Lucé-Bercé (emprunt)	238 249,00 €	21,83%
Total		1 091 295 €	Total	1 091 295 €	100,00%

1
0
2

1
0
2

Maison de l'homme et de la forêt

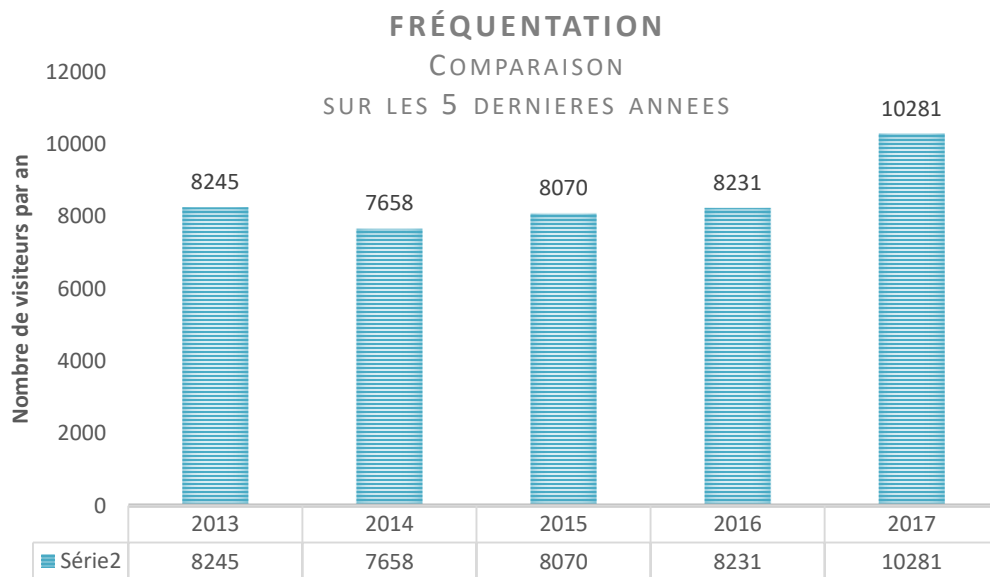


1
0
3

1
0
3

Bilan de fréquentation 2017:

➤ Fréquentation annuelle des visiteurs



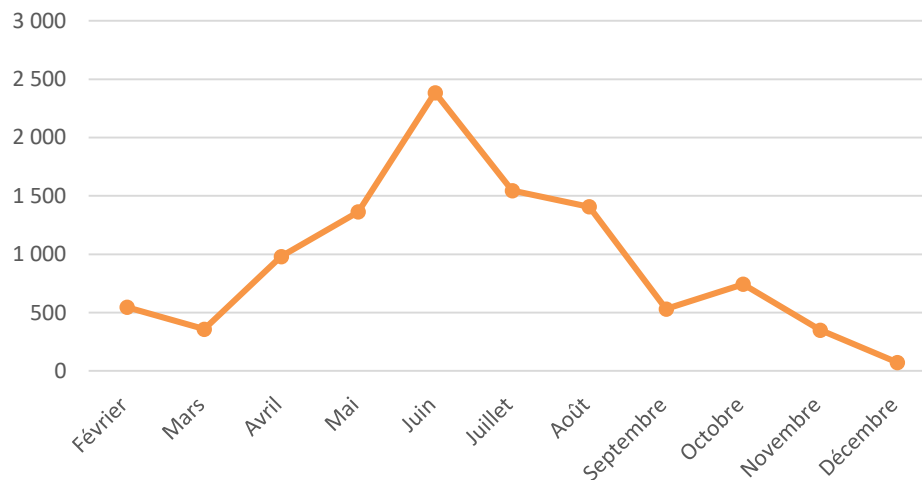
Comme nous pouvons l'observer sur le graphique, la fréquentation annuelle pour 2017 est de 10281 visiteurs. Ce qui correspond à une augmentation de 25% par rapport à l'année 2016. C'est une année exceptionnelle due à :

- Une nette augmentation des groupes
- Des animations proposées qui se remplissent bien
- Une météo mitigée sur l'année : la pluie et les fortes chaleurs font que les visiteurs recherchent des lieux en intérieur.
- Des jours fériés bien placés.

Bilan de fréquentation 2017:

➤ Fréquentation – Répartition par mois

Fréquentation par mois - Année 2017



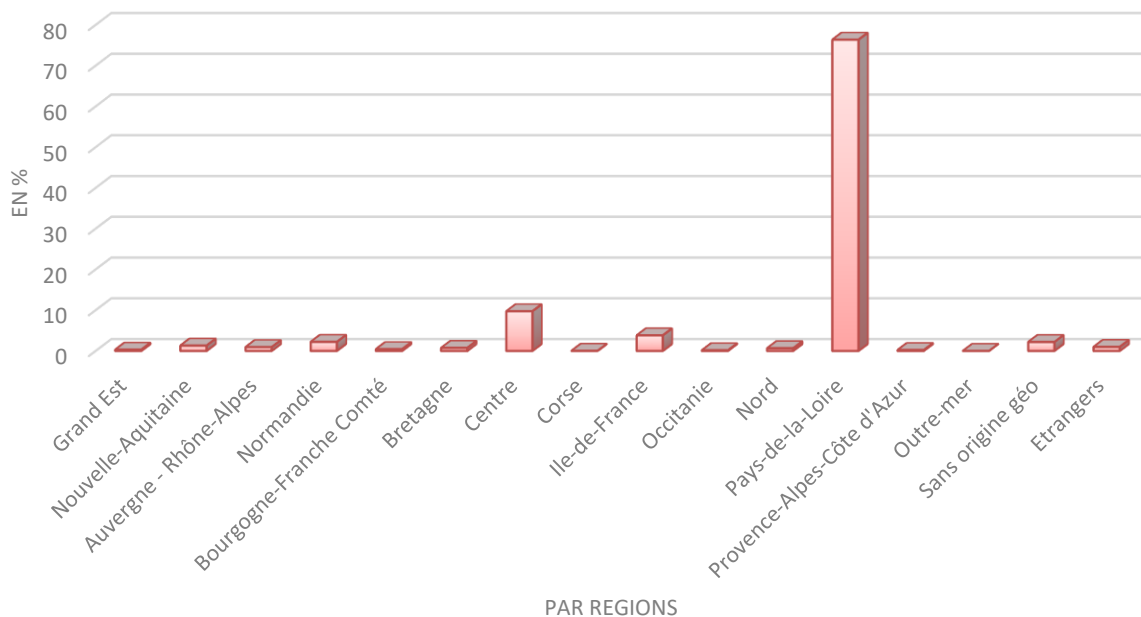
L'activité de Carnuta est bien répartie sur l'année avec une concentration entre avril et septembre. Nous constatons un pic en mai et juin lors de la venue en masse des groupes scolaires. Les vacances de février et d'octobre sont également bien visibles, ce sont des périodes qui fonctionnent très bien et où les activités sont appréciées par les locaux qui ne partent pas forcément en vacances ou qui ont les petits-enfants.

La fréquentation de Carnuta suit la même dynamique que la saison touristique sarthoise avec une période plus faible s'étendant de novembre à mars.

Bilan de fréquentation 2017:

➤ Répartition géographique

Répartition origine géographique 2017

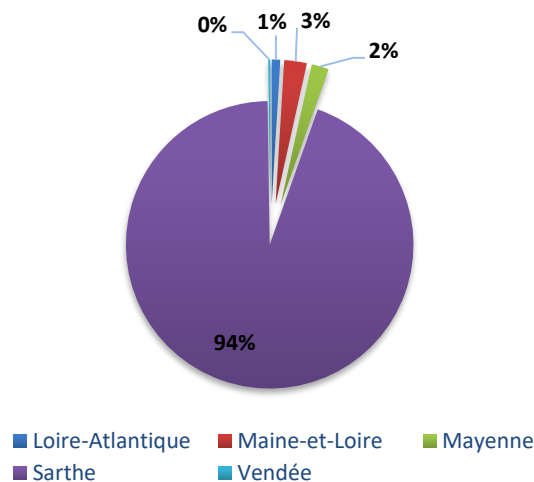


La répartition géographique reste identique aux années précédentes avec une domination des Pays de la Loire suivie par la Région Centre, Ile de France et Normandie.

Bilan de fréquentation 2017:

➤ **Répartition géographique**

Répartition Pays de la Loire



1
0
7

1
0
7

Dans la région des Pays de la Loire, les sarthois s'imposent et représentent 94% des visiteurs (soit 6014). Les statistiques pour les départements limitrophes sont les suivantes :

Indre et Loire : 609 personnes soit 6% de la fréquentation

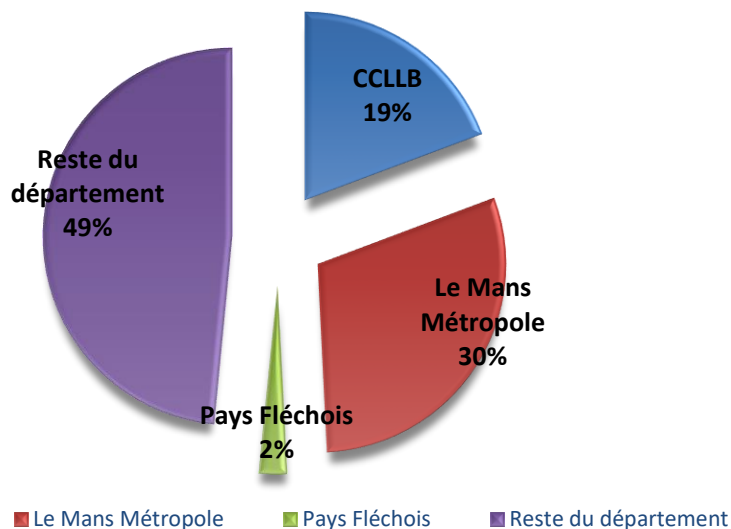
Loir et Cher : 236 personnes soit 2.3% de la fréquentation

Maine et Loire : 200 personnes soit 2% de la fréquentation

Bilan de fréquentation 2017:

➤ **Répartition géographique**

Répartition Sarthe

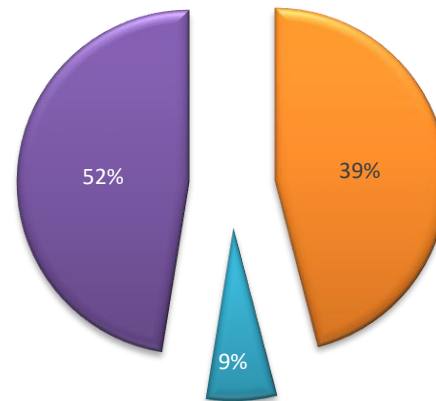


En ce qui concerne la répartition départementale, nous constatons que les visiteurs habitants Le Mans Métropole sont très bien représentés contrairement à ceux du Pays Fléchois. La CCLLB rassemble 19% des visiteurs sarthois. Les chiffres sont à peu près similaires à l'année 2016.

Bilan de fréquentation 2017:

➤ **Ventilation des tarifs**

Répartition générale des activités de Carnuta - Année 2017



■ VISITES INDIV. CARNUTA ■ ANIMATIONS INDIV. CARNUTA ■ GROUPES CARNUTA

Bilan de fréquentation 2017:

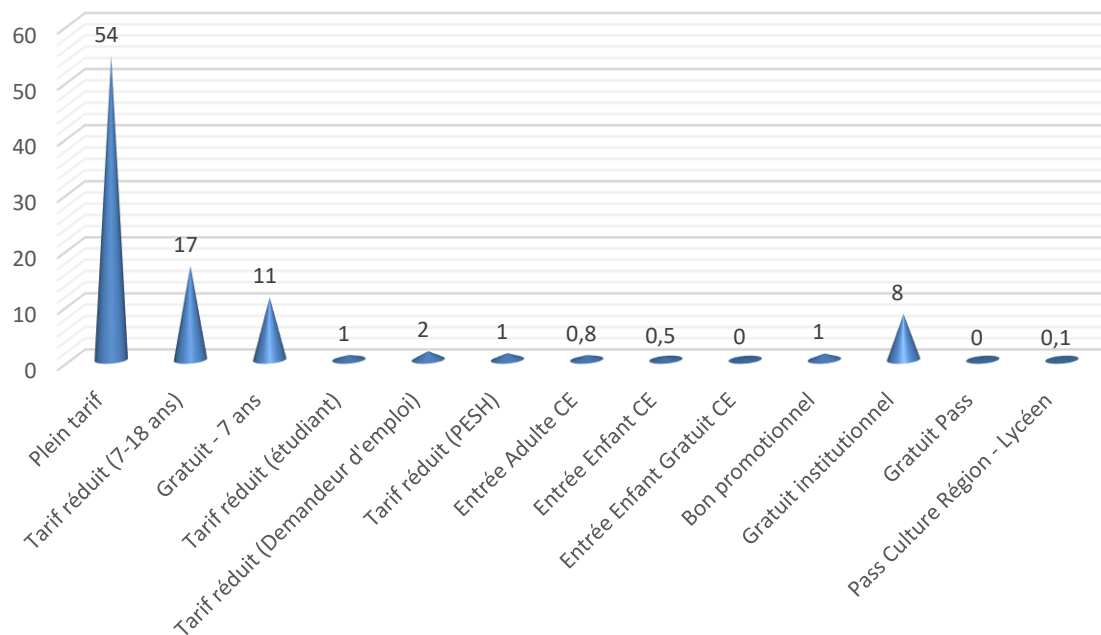
➤ **Ventilation des tarifs**

Répartition Individuels/groupes	en % 2016	Chiffres 2016	Recettes 2016	en % 2017	Chiffres 2017	Recettes 2017
VISITES INDIV. CARNUTA	46	3784	15 311,00 €	39	3959	16 164,00 €
ANIMATIONS INDIV. CARNUTA	7	540	3 116,00 €	9	936	5 452,00 €
GROUPES CARNUTA	47	3907	22 214,50 €	52	5352	34 743,50 €
TOTAL	100	8231	40 641,50 €	100	10247	56 359,50 €

La répartition entre les visiteurs individuels et les groupes est à peu près égale, nous sommes à environ 50% pour chaque public. Le tableau permet également de comparer les chiffres et les recettes de l'année 2016 et 2017. La hausse de la fréquentation en 2017 se concrétise par une augmentation d'environ 15 000 € de recettes pour la billetterie.

Bilan de fréquentation 2017:

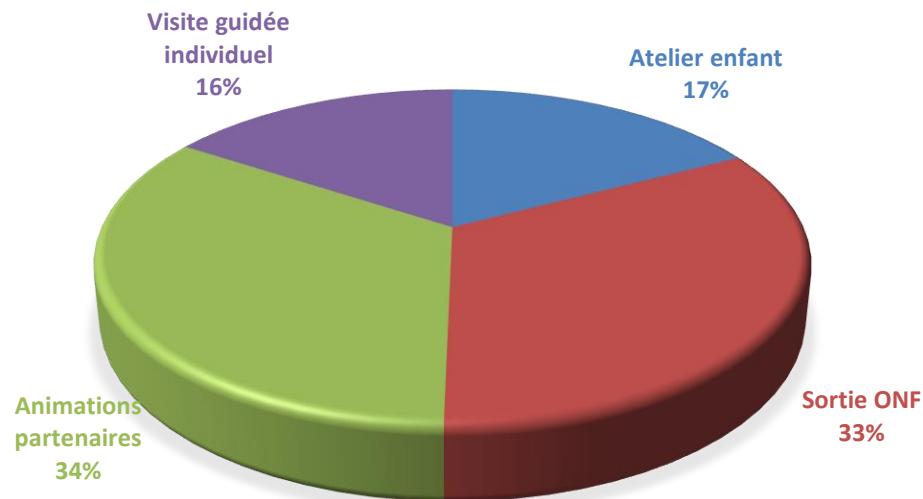
➤ Billetterie individuelle



Grâce à ce graphique, nous pouvons constater que 77% des visiteurs individuels paient un droit d'entrée. Les pass, bons promotionnels, entrées gratuites ou entrées CE représentent environ 6 à 7% des entrées payantes.

Bilan de fréquentation 2017:

➤ **Billetterie individuelle**

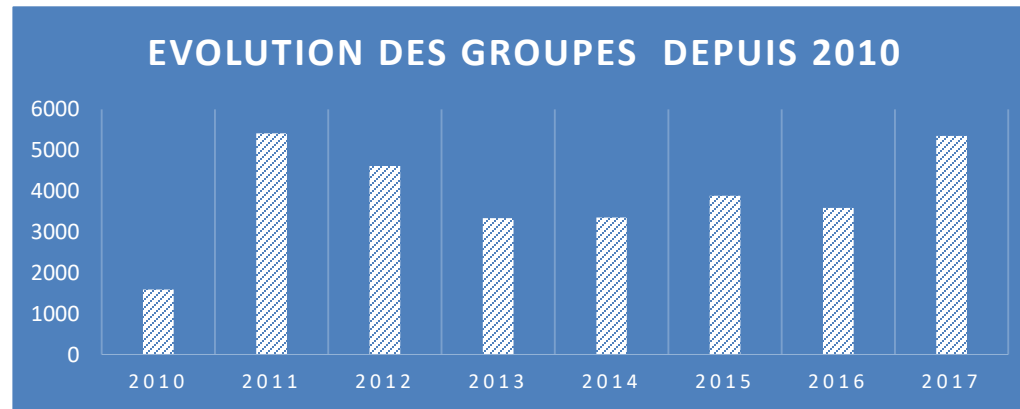


RÉPARTITION DES ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Chaque année, Carnuta propose une cinquantaine d'animations sur l'année. Pour 2017 le taux de remplissage est de 91% contre 76% en 2016. Cette année, toutes les animations ont eu du succès sans distinction, la demande est toujours là surtout pendant les vacances de février et de la Toussaint.

Bilan de fréquentation 2017:

➤ **Billetterie groupes**



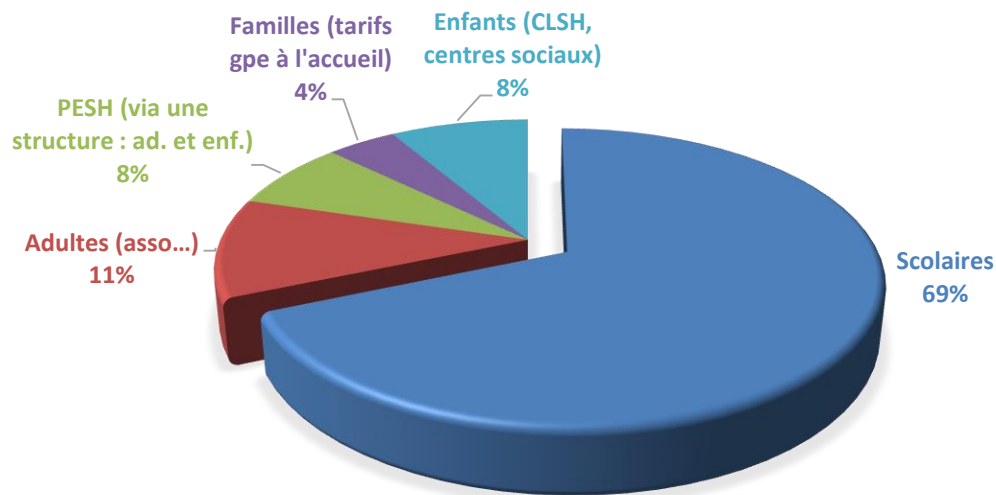
La plus nette progression pour 2017 est à noter du côté des groupes puisque nous avons une progression de 49% par rapport à l'année 2016. Les écoles sont largement représentées mais viennent souvent tous les 3 ans (dû aux classes à différents niveaux).

Bilan de fréquentation 2017:

➤ Billetterie groupes

Ce qui est aussi intéressant c'est que 73% des groupes font une activité accompagnée (visite guidée, atelier ou sortie ONF). Seuls 12% font de la visite libre.

Depuis 2017, nous travaillons avec deux autres prestataires en plus de l'ONF : La Fontaine Blineau à St Vincent du Lorouer et le Foyer rural de Jupilles. Dans le cadre de ce partenariat nous avons accueilli 178 personnes supplémentaires puisque nous vendons la prestation du partenaire avec obligatoirement une visite de Carnuta. Ce partenariat est reconduit pour l'année 2018 cela permet ainsi de travailler avec d'autres acteurs, de diversifier notre offre et de répondre aux attentes des organisateurs.



RÉPARTITION DES GROUPES

Les expositions temporaires 2017:

Carnuta a accueilli de février à mai l'artiste Mélanie Bourlon pour une immersion dans son univers fabuleux autour d'un étrange et poétique bestiaire. Une exposition qui a su séduire l'ensemble des visiteurs. Une chambre d'hôtes du territoire a même fait l'acquisition d'une sculpture de cerf.

Puis, c'est M. Lantin que Carnuta a reçu dans ses murs de juin à décembre pour un voyage autour du monde à la découverte des arbres qui peuplent la planète. Une collection à toucher et à sentir qui a permis aux visiteurs la découverte d'essences de bois exotiques, de sentir des bois odorants, de découvrir le cacao ou même l'ivoire végétal...



Figure 1 Exposition Mélanie Bourlon



Figure 2 M. Lantin en visite guidée avec une école

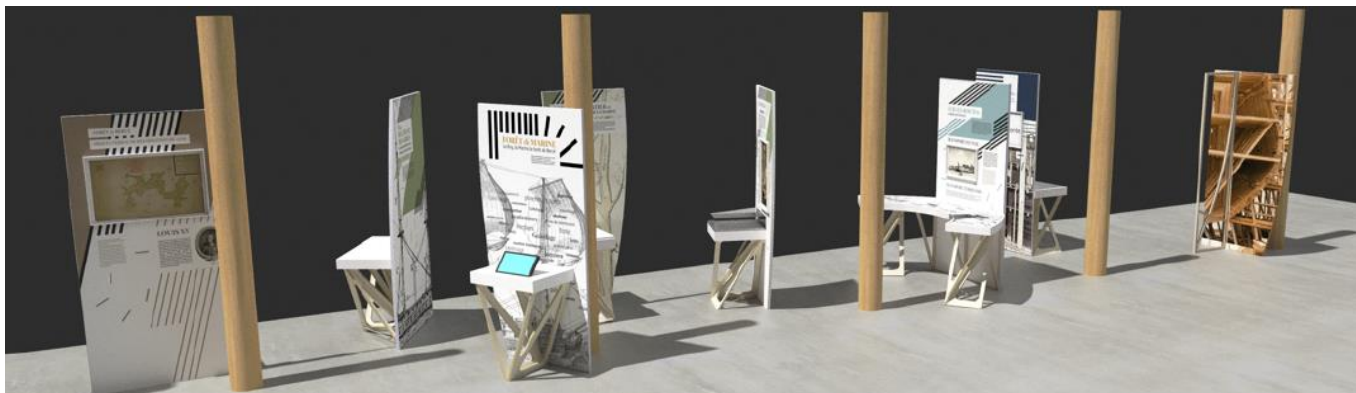
Création de l'exposition « De la forêt à la mer, histoire du bois de marine » :

Carnuta a travaillé tout au long de l'année à la création de sa future exposition qui sera visible à partir du 9 juillet. L'inauguration est prévue le 6 juillet 2018.

Tout au long de l'année 2017, nous avons travaillé en étroite collaboration avec Silvio Crescoli le scénographe de cette exposition. Actuellement, l'ensemble des contenus est rédigé, les iconographies ont été acquises ou prêtées auprès de différentes institutions, la scénographie de l'exposition est validée et la graphiste termine les derniers ajustements. Une partie du mobilier est en cours de fabrication auprès de la Protection Judiciaire de la jeunesse et l'autre partie sera fabriquée et imprimée par une entreprise rennaise.

Ci-dessous, quelques photos de la dernière proposition scénographique : Chaque panneau est tenu grâce à un petit mobilier sur lequel nous retrouverons des écrans (diffusion d'une maquette de bateau, d'un ouvrage d'aquarelles de l'époque...) ou un objet en impression 3D ou un jeu... Un livret pour les enfants ainsi qu'un livret de visite pour ceux qui souhaitent en savoir plus seront créés.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire CARNUTA



1
1
7



1
1
7

Espaces publics numériques



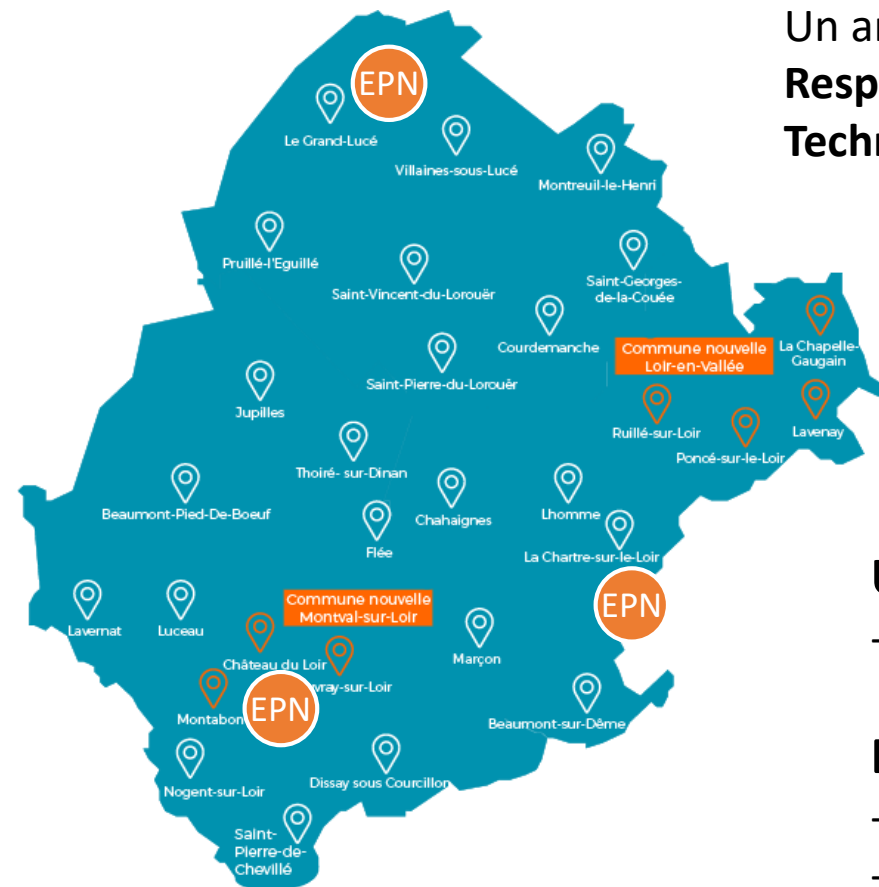
Rue de la bascule
72500 Château du Loir

pierrick.jousse@loirluceberce.fr

02 43 44 69 99
06 29 71 23 35

Un animateur à temps plein : **Pierrick JOUSSE**
Responsable EPN, Internet et Nouvelles Technologies

1
1
9



1
1
9

Un espace principal :

- Espace Loir & Bercé – Château du Loir

Deux autres lieux d'accueil

- Centre social – La Chartre sur le Loir
- Centre social – Le Grand Lucé

Gestion
des
espaces

Serveur Linux

Ordinateur
portable
Windows 10
Office 365

Vidéo
projecteur

Matériel
fixe
Usager

3 ordinateurs

Windows 10
Open Office
Windows
defender
Gimp

Matériel
Mobile
Usager

3 ordinateurs

Windows 10 (2)
Windows 7 (1)
Open Office
Windows
defender
Gimp

1
2
0

1
2
0

Individuels :

Abonnement 1 an :	10 €
Abonnement 3 mois :	5 €
Abonnement 1 mois :	2 €
Consultation ponctuelle -2 heures (touristes, dépannage ligne rompue, etc...) :	1 €

Accompagnement des Associations dans leur projet numérique : 16 €

Organisme formation :

(sans intervention animateur),

minimum 2 stagiaires par heure - maximum 6 stagiaires par heure : 20 €

Pour une journée entière (9h00 - 12h00 14h00-17h00) : 100 €

Impression :

Par feuille en noir et blanc 0.20 €

Par feuille en couleur 0.40 €

1
~~2~~
1

1
~~2~~
1

Des ouvertures au public optimisées

Espace Loir & Bercé Montval-sur-Loir	Mardi matin De 9h00 à 12h00	Mercredi après-midi De 14h00 à 19h00	Samedi Matin De 9h00 à 12h00
Centre social La Chartre-sur-le-Loir	Jeudi après-midi De 15h00 à 18h00	Vendredi matin De 10h00 à 12h00	
Centre social Le Grand Lucé	Mardi après-midi De 15h00 à 18h00	Jeudi Matin De 10h00 à 12h00	

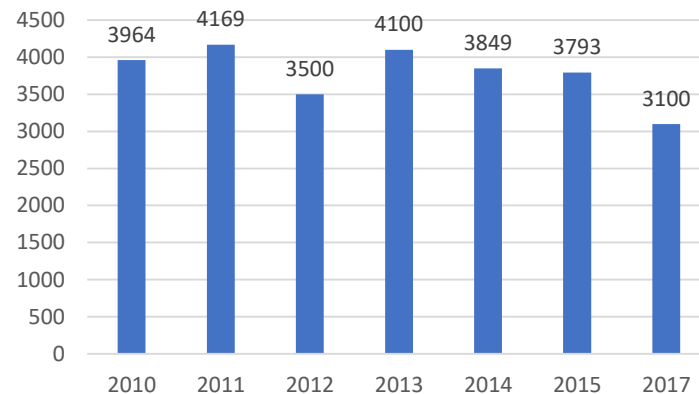
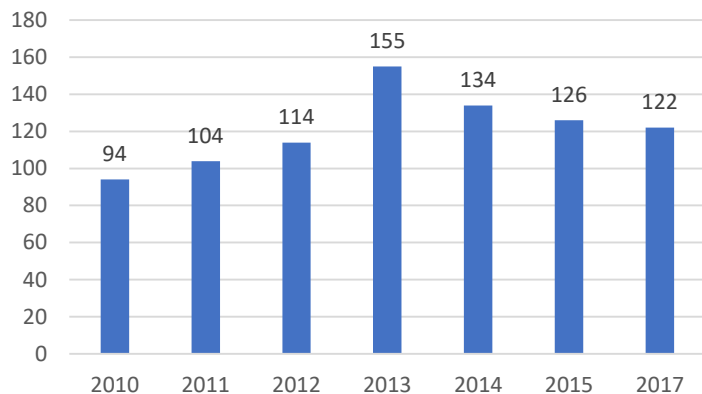
1
2
2

1
2
2

Dans les 3 lieux, la commission « communication et services » s'était exprimée sur :

- La nécessité de proposer les mêmes services
- D'ouvrir sur au moins deux journées de la semaine
- D'ouvrir un matin et un après-midi

Nombre d'abonnements en cours et fréquentation



1
2
3

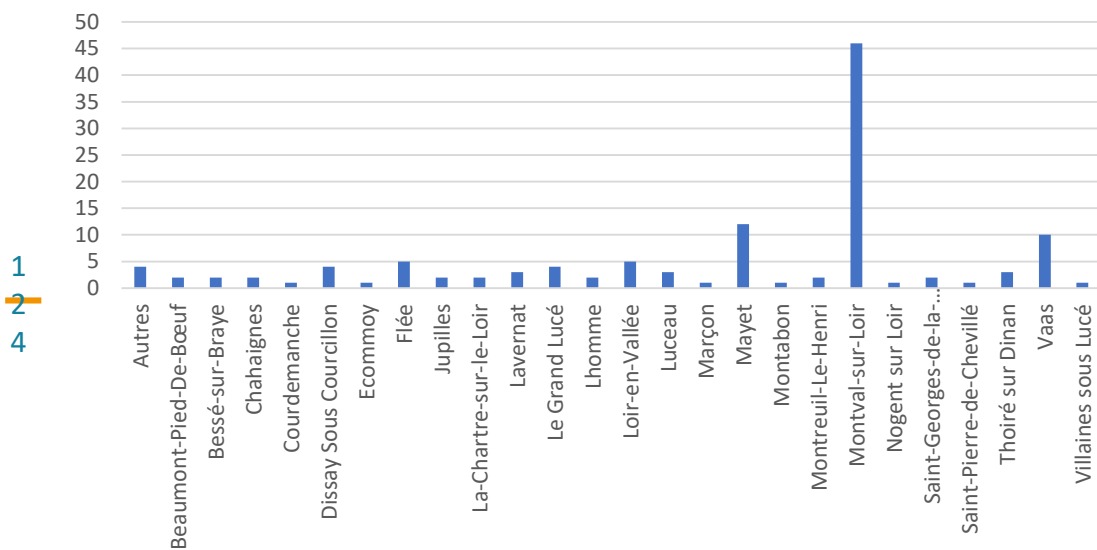
1
2
3

Jusqu'au 1^{er} septembre 2017

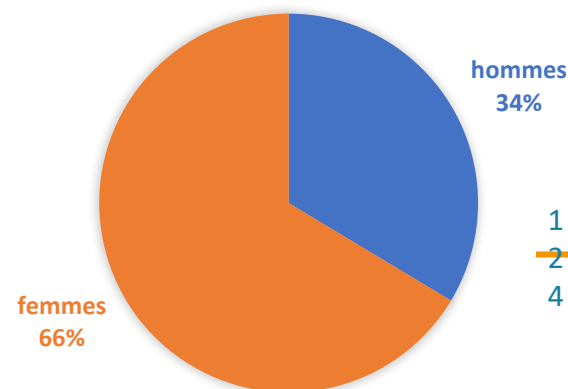
- fermeture anticipée de plages horaires à Montval-sur-Loir
- Pas de nouvelles inscriptions sur Montval-sur-Loir
- ⇒ Baisse de la fréquentation
- ⇒ Reprise de la fréquentation à partir de la fin septembre

Profils des abonnés

Nombre d'usagers par commune



HOMMES/FEMMES



Âge moyen des usagers : 65,25 ans
Plus jeune abonné : 15 ans
Abonné le plus âgé : 89 ans

Actions spécifiques et évènements en 2017

- Animation de la « Commission Services et Communication »
- Accueil d'un groupe de parents autour – Internet et réseaux sociaux
- Accueil OT Vallée du Loir – Animation pour les prestataires de tourisme
- ADS : formation des personnels et accompagnement dans l'installation du logiciel
- Accueil d'un groupe de la mission locale autour de l'emploi et de la formation

1
2
5

1
2
5

L'espace public numérique intervient aussi :

- Médiation Communes / Communauté de communes / prestataire SIG
- Participation au Comité Technique Création d'un Web-Sig avec le conseil départementale et le Pays de la Vallée du Loir
- Maintenance, réflexion sur l'évolution du parc informatique de la CCLLB (1^{er} semestre, tuilage avec l'agent mutualisé avec la commune de Montval-sur-Loir, Jean-Claude Courty
- Accompagnement sur le dossier Internet très haut débit (fibre optique)
- Nouveaux partenariats sur projet et accueil de nouveaux publics (PMI, Centre social, OT Vallée du loir)

1
2
6

1
2
6

Action sociale d'intérêt communautaire



1
2
7

1
2
7

Déploiement de la politique sociale sur le territoire communautaire :



CS Loir et Bercé

- Organisation de services pour la petite enfance, l'enfance et les jeunes publics :
 - ✓ Halte garderie
 - ✓ Relais assistantes maternelles Parents-enfants
 - ✓ Accueils de Loisirs
 - ✓ Animations pour adolescents
 - ✓ Local jeunes
 - ✓ Animation collective familles
 - ✓ Activité jardin
 - ✓ Logistique et pilotage
- Participation annuelle 2017 : 552 896 €



CS Val du Loir

- Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, autour des familles, de la parentalité et autour de la personne âgée et en faveur de la mobilité :
 - ✓ Mission d'insertion et d'accompagnement social et professionnel
 - ✓ Epicerie solidaire
 - ✓ Gestion d'un espace documentation et information
 - ✓ Accueils de Loisirs
 - ✓ Relais assistantes maternelles Parents-enfants
- Participation annuelle 2017 : 168 270 €

Micro-crèche associative –
Participation annuelle : 42 700€



CS Le Grand-Lucé

- Reconnu Maison des Services au Public
- Promotion et Gestion d'activités et de services d'ordre sanitaire, social, culturel, éducatif, familial en faveur des enfants, adolescents, adultes, personnes âgées et des familles :
 - ✓ Multi-accueil
 - ✓ Relais assistantes maternelles parents-enfants
 - ✓ Accueils de Loisirs
 - ✓ Local Jeunes
 - ✓ Soirées d'échange parentalité
 - ✓ Ateliers adultes
 - ✓ Forum Associations
 - ✓ Logistique et pilotage
- Participation annuelle 2017 : 227 647 €

Extension de la Crèche/Halte Garderie

- Travaux d'extension : surface développée de 111 m² (comprenant une salle d'activités, une salle de restauration, un office satellite et un local poussettes)
- Réalisés du 06/02 au 20/07/2017
- Coût total de l'opération : 264 464,34 € HT
- Subventions obtenues :
 - ✓ DETR : 25 872 €
 - ✓ CAF : 171 555 €



Projet de construction d'un Accueil de Loisirs sans hébergement à la Chartre sur le Loir

1
3
0

- Maîtrise d'œuvre confiée à Monsieur LEHOUX Hervé
- Permis de construire accordé le 15/12/2016
- Superficie du projet : 456,6 m²



1
3
0

Projet de construction d'un ALSH à la Chartre sur le Loir

(Plan de financement – actualisé)

Dépenses		Montant € HT	Recettes	Montant €	%
Honoraires	Maîtrise d'œuvre, CT, mission SPS	70 270,00 €	DETR	106 600,00 €	10,82%
Travaux	Estimatif prévisionnel des travaux	862 500,00 €	LEADER	40 000,00 €	4,06%
	Aléas, révision des prix	52 435,00 €	CAF de la Sarthe	227 500,00 €	23,09%
			Fond de soutien à l'investissement public local	121 353,00 €	12,32%
			Contrat de ruralité (demande en cours)	104 547,00 €	10,61%
			CC Loir-Lucé-Bercé (emprunt)	385 205,00 €	39,10%
Total		985 205 €	Total	985 205 €	100,00%

1
3
1

1
3
1



3 - Compétences facultatives

1
~~3~~
2

1
~~3~~
2

Service public d'assainissement non collectif



1
5
3

1
5
3

Contexte :

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques ou assimilées domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...).

L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est un service public local chargé d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

1
3
4

1
3
4

Organisation administrative du service :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé regroupe 24 communes soit 5301 dispositifs:

COMMUNE	Nombre d'installations
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	157
BEAUMONT SUR DEME	141
CHAHAINES	288
COURDEMANCHE	262
DISSAY SOUS COURCILLON	293
FLEE	219
JUPILLES	209
LA CHARTRE SUR LE LOIR	91
LAVERNAT	186
LE GRAND LUCE	285
LHOMME	242
LOIR-EN-VALLEE	543

LUCEAU	189
MARCON	370
MONTREUIL-LE-HENRI	127
MONTVAL-SUR-LOIR	290
NOGENT SUR LOIR	144
PRUILLE L'EGUILLE	284
SAINT GEORGES DE LA COUEE	126
SAINT PIERRE DE CHEVILLE	111
SAINT PIERRE DU LOROUE	141
SAINT VINCENT DU LOROUE	277
THOIRE SUR DINAN	132
VILLAINES SOUS LUCE	194
TOTAL	5301

Mode de gestion du service :

Un service unifié pour des missions d'encadrement et d'ingénierie du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été créé par convention avec la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Ce service est géré en régie et est composé de :

- une responsable de service qui assure la réalisation des contrôles de conception, supervise le service et constitue les rapports de contrôle des réalisations et des diagnostics pour la Communauté de Communes Sud Sarthe et réalise ponctuellement des visites,
- un technicien qui réalise les contrôles de diagnostics et de bonne exécution sur le territoire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé,
- une assistante administrative qui gère la prise de rendez-vous et les envois des courriers et rapports,
- (un agent administratif qui gère les rendez-vous, la facturation et les envois des rapports et un adjoint technique qui réalise les visites sur le terrain pour la Communauté de Communes Sud Sarthe).

Montant des redevances:

	Montant (HT) soumis à TVA (*)
Conception	35 €
Exécution	77 €
Diagnostic	82 €
Contre-visite	36 €
Contrôle de bon fonctionnement	82 €
Contrôles de diagnostic Vente	82 €
Redevance forfaitaire majorée pour frais de service (suite aux refus)	164 €

*Taux de TVA en vigueur (10 %)

Éléments techniques :

Nombres de contrôles réalisés :

À la suite de la fusion des 3 communautés de communes et vu la superficie du nouveau territoire et le nombre de diagnostics initiaux restant à réaliser, un technicien a été embauché à partir du 15 mai 2017.

	2016	2017
Contrôles de diagnostic	3	222
Contrôles pour vente	105	57
Contrôles de conception	48	41
Contrôles de bonne exécution	48	30
Contrôles de bon fonctionnement	61	0
Total	265	350

Le nombre de contrôles pour les ventes des biens immobiliers représente approximativement la moitié de ceux qui avaient été réalisés en 2016.

Éléments techniques :

Nombres de contrôles réalisés :

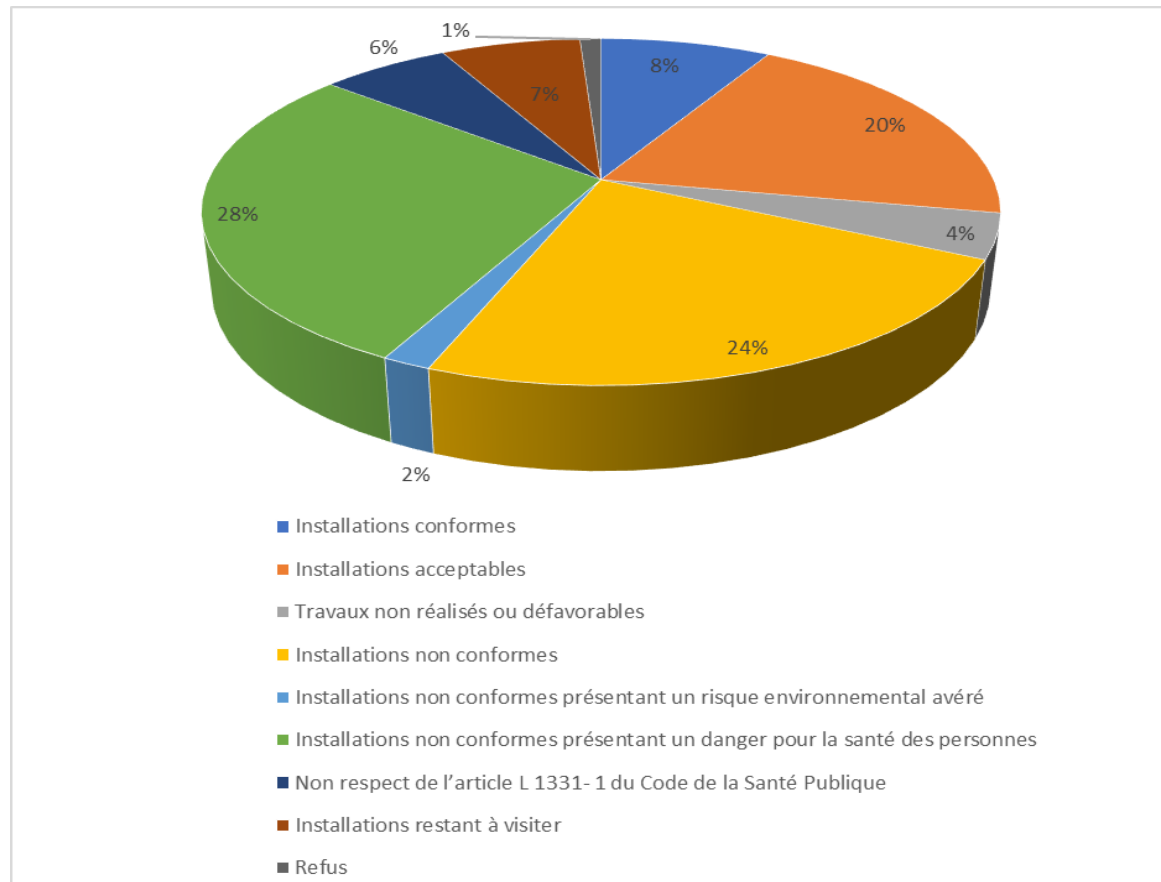
Les diagnostics initiaux ont tout d'abord débuté sur le territoire lucéen. Les contrôles périodiques seront ensuite réalisés lorsque la totalité des installations aura été contrôlée.

COMMUNE	Contrôles de diagnostics réalisés en 2017
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	1
BEAUMONT SUR DEME	5
CHAHAINES	4
COURDEMANCHE	33
DISSAY SOUS COURCILLON	3
FLEE	1
JUILLLES	4
LA CHARTRE SUR LE LOIR	1
LAVERNAT	1
LE GRAND LUCE	27
LHOMME	5
LOIR-EN-VALLEE	5

LUCEAU	4
MARCON	7
MONTREUIL-LE-HENRI	14
MONTVAL-SUR-LOIR	1
NOGENT SUR LOIR	0
PRUILLE L'EGUILLE	59
SAINT GEORGES DE LA COUEE	11
SAINT PIERRE DE CHEVILLE	2
SAINT PIERRE DU LOROUE	22
SAINT VINCENT DU LOROUE	37
THOIRE SUR DINAN	3
VILLAINES SOUS LUCE	29
TOTAL	279

Eléments techniques :

Etat des lieux des installations :



1
4
0

1
4
0

Éléments techniques :

Etat des lieux des installations :

Les installations ne respectant pas l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique sont des maisons d'habitation n'ayant aucun dispositif d'assainissement. Les propriétaires doivent réaliser des travaux dans les plus brefs délais et seront mis en demeure si nécessaire.

Les installations non conformes représentent près de 54 % des dispositifs.

1
4
1

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loir a identifié une zone à enjeu environnemental, un bassin prioritaire « Phosphore » sur une partie de la commune de Loir-en-Vallée. Les installations non conformes contrôlées dans cette zone sont donc considérées comme des installations non conformes présentant un risque environnemental avéré. Au même titre que les installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes, elles doivent faire l'objet d'une réhabilitation sous 4 ans.

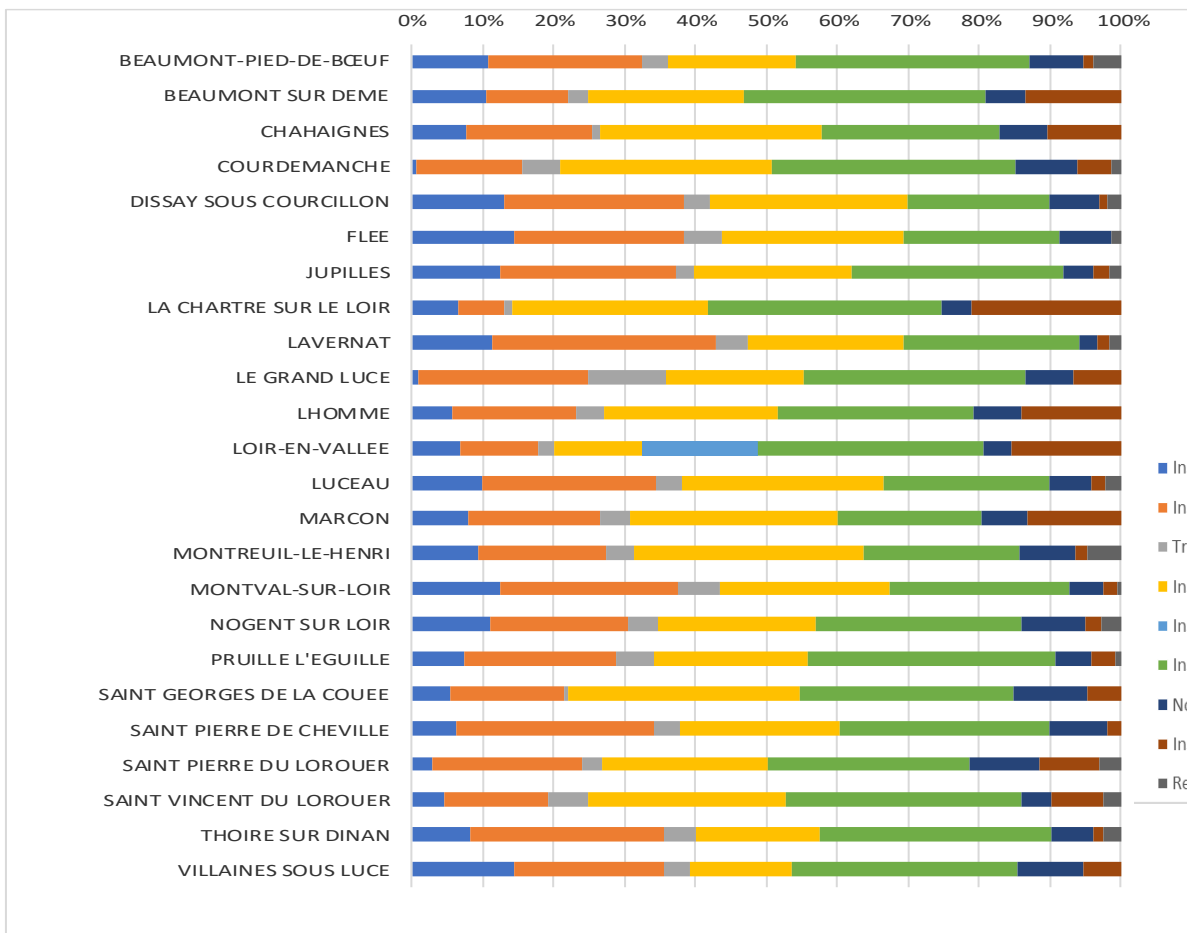
1
4
1

Les installations conformes regroupent les installations qui ont été réhabilitées mais également les installations liées à la construction d'une habitation.

Le nombre d'installations restant à visiter soit les installations qui n'ont jamais fait l'objet d'aucun contrôle serait de 412 dont 54 refus.

Eléments techniques :

Etat des lieux des installations :



1
4
2

1
4
2

- Installations conformes
- Installations acceptables
- Travaux non réalisés ou défavorables
- Installations non conformes
- Installations non conformes présentant un risque environnemental avéré
- Installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes
- Non respect de l'article L 1331- 1 du Code de la Santé Publique
- Installations restant à visiter
- Refus

Les actions envisagées en 2018:

Les installations non diagnostiquées devront être contrôlées.

Un recensement des terrains de loisirs par les communes a débuté cette année. Ces installations devront ensuite être diagnostiquées.

Les propriétaires ayant acheté un bien dont le dispositif d'assainissement autonome avait été classé non conforme et qui n'ont pas encore déposé de dossier de réhabilitation auprès du SPANC feront l'objet d'une relance et, le cas échéant, seront à nouveau contrôlés.

1
4
3

1
4
3

Le coût du service en 2017 :

Le budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé fait l'objet d'un budget annexe équilibré par les redevances.

Ce budget comptabilise directement les facturations émises vers les bénéficiaires des contrôles des assainissements non collectifs.

Les dépenses sont constituées par le remboursement prévisionnel de celles supportées par le budget général.

Le résultat de l'exercice 2017 se présente de la manière suivante :

Section d'investissement	Compte Administratif 2017 en €
Dépenses	1 715
Recettes	0
Résultat de l'exercice 2017	-1 715
Résultat antérieur reporté	14 862,53
Résultat de clôture cumulé exercice 2017	13 147,53

Le coût du service en 2017 :

Section de fonctionnement	Compte Administratif 2017 en €
Dépenses	31 571,86
Recettes	32 251,03
Résultat de l'exercice 2017	679,17
Résultat antérieur reporté	1 071,57
Résultat de clôture cumulé exercice 2017	1 750,74

1
4
5

1
4
5

Le service unifié pour les missions d'encadrement et d'ingénierie du SPANC fait l'objet d'une refacturation à la Communauté de Communes Sud Sarthe comptabilisée dans le budget général pour des montants de 7 571 € pour les charges de personnel et 1 246 € pour les autres charges du service unifié.

Développement du sport

1
4
6



1
4
6

Missions :

- Encadrement, enseignement et animation d'activités physiques et sportives auprès d'élèves des écoles publiques du territoire de la CCLLB (ex CC Val du Loir)
- Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives
- Surveillance et sécurité des activités
- Accueil des publics

1
4
7

1
4
7

Secteur éducatif : un service à la population

- **Intervention sur le temps scolaire:**

Les interventions ont lieu tout au long de l'année scolaire dans les établissements scolaires ou au Gymnase du Val du Loir sur les périodes hivernales.

- **Trois objectifs généraux :**

L'enseignement de l'EP vise, chez tous les élèves, le développement de la personne, la transformation de soi et plus précisément :

- ✓ Le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices
- ✓ L'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques (APSA)
- ✓ L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé

1
4
8

1
4
8

- **En maternelle :**

En maternelle, les enfants construisent leur « répertoire moteur de base »

Les actions d'abord réalisées de façon isolée, ont été progressivement enrichies et diversifiées dans leurs formes et dans leurs conditions de réalisation

Peu à peu, ils sont devenus capables d'en enchaîner, d'en combiner deux, parfois trois...

- **Au cycle 2 : du CP au CE1 :**

Ces actions sont encore perfectionnées, dans leur forme mais aussi en vitesse d'exécution, en précision, en force.

Les enfants deviennent capables d'en enchaîner plusieurs.

- **Au cycle 3 : du CE2 au CM2 :**

Les enfants vont les complexifier davantage, devenant plus performants à la fois dans le nombre d'actions qu'ils peuvent réaliser, enchaîner ... mais aussi dans leurs différentes formes et combinaisons ... ainsi que dans la maîtrise de leur exécution.

Programmation annuelle

Ecole	Classes	Effectifs	Activité			
			Compétences spécifiques			
			<i>Réaliser une action ou une performance que l'on peut mesurer.</i>	<i>Adapter ses déplacements à différents types d'environnement</i>	<i>Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement.</i>	<i>Réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive</i>
La Pléiade La Chartre	GS/CP	18	Jeux athlétiques		Jeux collectifs Jeux d'oppositions Jeux collectifs avec ballons	Gym sportive
	Ce1/Ce2	18	Jeux athlétiques	Orientation	Lutte Kinball Football Volley	
	Cm1/Cm2	32	Jeux athlétiques Endurance Biathlon		Lutte Ultimate Kinball Football Basket Base ball	

1
4
9

1
4
9

Programmation annuelle

Ecole	Classes	Effectifs	Activité			
			Compétences spécifiques			
			<i>Réaliser une action ou une performance que l'on peut mesurer.</i>	<i>Adapter ses déplacements à différents types d'environnement</i>	<i>Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement.</i>	<i>Réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive</i>
La Chapelle Gaugain	Ce2/Cm1/Cm2	23	Endurance		Ultimate Kinball Tchoukball Tennis	
RPI Lhomme/ Chahaignes	GS/CP	21	Endurance		Lutte	
	Ce1/Ce2	20	Endurance Jeux athlétiques	Orientation	Lutte Basket ball	
	Cm1/Cm2	26	Endurance	Orientation	Lutte Basket ball Biathlon	

1
5
0

1
5
0

Programmation annuelle

Ecole	Classes	Effectifs	Activité				
			<i>Compétences spécifiques</i>				
			<i>Réaliser une action ou une performance que l'on peut mesurer.</i>	<i>Adapter ses déplacements à différents types d'environnement</i>	<i>Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement.</i>	<i>Réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive</i>	
1 5 1	Sivos poncé /ruillé	GS/CP	22	Jeux athlétiques Courses de vitesse	Patinette Vélo	Jeux collectifs Lutte	Danse
		Ce1/Ce2	22	Jeux athlétiques	Orientation	Lutte Kinball Volley ball	
		Cm1/Cm2	30	Jeux athlétiques endurance	Bicyclette	Kinball Volley ball Basket	
	Sivos Marçon /beaumont	MS/GS	22	Jeux athlétiques Courses de vitesse		Jeux collectifs avec ballons lutte	
		CP/Ce1/Ce2	23	Jeux athlétiques		Jeux collectifs Basket ball	Gym sportive
		CM1/Cm2	24		Rollers	Ultimate Tchoukball Pétanque Volley	

Équipement sportif

Gymnase Val du Loir



1
5
2

1
5
2

Occupation de l'équipement – Temps scolaire

- Cet équipement est dédié aux activités sportives du collège Pierre de Ronsard de La Chartre sur le Loir en journée et écoles primaires publiques du territoire (ex cc val du loir).
- Le transport des élèves des écoles est pris en charge par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé.
- En période de vacances scolaires le service jeunesse et l'accueil de loisirs du centre social Val du loir accèdent à l'établissement.

Utilisation scolaire		
<u>College</u> Pierre de Ronsard La Chartre		720h00
<u>Ecoles primaires publiques</u>	sivos marçon beaumont	90h00
	sivos lhomme /chahaignes	39h00
	sivos la chapelle /vancé/ lavenay	26h00
	Ecole primaire La chartre	108h00
		263h00

Occupation de l'équipement – Hors temps scolaire

- En soirée, les mercredis après-midi et le week-end, ce sont les associations sportives du territoire qui bénéficient de créneaux d'entraînements ou de rencontres sportives.
- En compétition associations présentes : Tennis, Grs, Basket Ball, Football , Unss.
- ***Total annuel*** (sans prendre en compte le temps de compétition et/ou animations sur les week-ends)

Utilisation à caractère associatif		
Grs	Gr chartraine	150h30
Karaté	Karaté val du loir	365h30
Tir a l arc	Archers des vareennes	144h
Tennis	Tennis Val du Loir	252h
Badminton	Centre Social Val du Loir	108h
Hand ball	Loir Lucé Bercé Hand ball	27h
Football	FC val du loir	24h
Retraite sportive	Association « Loisirs Loir et Bercé »	86h
Retraite sportive	Association DEM	86h
Basket ball	Asc basket	126h
Twirling	Pervenches Ruillacoises	72h

Secteur Evènementiel

Opération « Cet été, la Sarthe, destination sport » le 17 juillet 2017



1
5
5

1
5
5

- La Communauté de Communes Loir Lucé Bercé en partenariat avec le Centre social Val du Loir et le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe a accueilli une étape de l'opération « cet été, La Sarthe : destination sport », le Lundi 17 juillet 2017 à La Chartre sur le Loir de 8h30 à 16h30.
- Le CDOS 72 avec la participation du Conseil Départemental de la Sarthe et de la Direction départementale de la Cohésion Sociale proposait aux jeunes de 6 à 15 ans ne partant pas ou peu en vacances d'été de s'initier à la pratique de nouvelles activités sportives ou à des activités à faibles exposition médiatique sur le territoire.
- Cette opération a eu pour but de sensibiliser les jeunes (6 à 15 ans) à la pratique du sport et à ses bienfaits tout en mutualisant les moyens de chacun pour offrir aux enfants des activités nouvelles. La tournée présente sur le territoire Sarthois tout le mois de Juillet a eu pour but de promouvoir la pratique sportive en Sarthe et d'accroître le nombre de licenciés dans les clubs sportifs locaux.
- Les activités ont été regroupées sur le site Chartrain Gymnase Val du Loir et Guy Lacroix et sur l'espace Roche Marie.
- Présence du Président du Comité Départemental Olympique et Sportif SARTHE : **Mr René Brugger**.
- Présence du vice président de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé et conseiller départemental : **Mr Régis Vallienne**
- Présence du président de la commission sport de la Communauté de communes Loir Lucé Bercé : **Mr Jean Michel Chiquet**
- Présence d'un membre du Comité directeur CDOS 72 : **Mr Daniel Boulay**

Bilan Quantitatif

- Nombres d'enfants présents : **133 (âgés de 6 à 15 ans)**
- Nombre de Centre de Loisirs présents : **4**
- Centre social Val du Loir (centre de loisirs et service Jeunesse) : **33 jeunes**
- Centre social intercommunal Loir et Bercé : **48 jeunes**
- Centre social Le Grand Lucé : **41 jeunes**
- Centre de Loisirs Villedieu le Château (loir et cher) : **11 jeunes**

Activités	Organisateur	Encadrement
Football	Entente Val du loir	3 animateurs
Basket ball	Comité Sarthe	2 animateurs
Gym	Comité Sarthe et Gr Chartraine	3 animatrices
Tennis de table	Comité Sarthe	2 animateurs
Cyclo	Saint Vincent Cyclisme	2 animateurs
Boule lyonnaise	Comité Sarthe	2 animateurs
Aikido	Comité Sarthe	2 animateurs
Escalade	Comité Sarthe	1 animateur
Athletisme	Comité Sarthe	2 animateurs



Découverte et animations sportives pour les enfants du territoire

Les Moulins de Paillard

Quelques chiffres :

- 95 artistes en résidence sur l'année
- 19 projets de plusieurs jours pour les ateliers pédagogiques
- 3 expositions et 4 concerts accueillis
- 2 000 entrées
- 18 000 visiteurs sur le site internet



Le site des Moulins de Paillard occupe un ancien site industriel où différentes activités se sont succédées : forge, moulin à farine, atelier de tissage, teinturerie puis une papeterie. La papeterie ferme ses portes en 1969 et le bâtiment est racheté par Thierry Robert, potier à Poncé-sur-le-Loir, qui crée en 1973 le Centre artisanal de Paillard. Ce nouveau lieu réunit des ateliers artisanaux autour de la poterie, du verre, de l'ébénisterie... Au début des années 2000, le centre artisanal ferme et la Communauté de Communes du Val-de-Loir rachète l'ensemble des bâtiments.

1
6
1 Pour que le site continue de vivre, une association s'installe dans les murs pour mettre en place un centre d'art contemporain. L'association « Les Moulins de Paillard » est créée en 2009 par un couple d'artistes américains : Shelly de Vito et James Porter et présidée aujourd'hui par Guy de Brantes. L'association est locataire des bâtiments pour y développer son activité. Depuis le 1er janvier 2017, c'est la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé qui devient propriétaire du lieu, un bail de 5 ans est établi avec l'association pour l'occupation du site.

L'association a pour but de promouvoir, mettre en œuvre et coordonner toutes activités liées aux pratiques artistiques contemporaines.

1
6
1

Les projets développés sur le site peuvent être notamment :

- l'accueil en résidence d'artistes,
- l'accueil, la création et/ou la production, sous toutes ses formes et sans limitation, d'œuvres, notamment, du domaine des arts plastiques, du théâtre, de la danse, de la musique, de la création littéraire, ou du cinéma,
- la gestion d'une ou plusieurs salles de spectacles et ateliers artistiques, fixes ou mobiles,
- l'enregistrement d'œuvres sur tous supports sonores et visuels connus ou à venir,
- l'édition de brochures, revues, livres, affiches, documents multimédias en ligne ou sur tous supports connus ou à venir,
- 1 - l'organisation et l'animation de stages de formation pour des artistes et tout public, notamment les
6 jeunes publics en milieu scolaire, 1
2 - l'organisation de colloques ou de conférences, 6
2 - ainsi que toutes autres actions ayant pour but de faire vivre et préserver le site historique des Moulins de Paillard.

La région soutient l'association depuis 2013 sur les projets de résidences d'artistes et la mise en place des expositions. La DRAC maintient un partenariat au titre du soutien au développement de lieux intermédiaires de création artistique.

L'Etat aide les associations pour les résidences d'artistes, à travers le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) et le label « atelier de fabrique artistique ».

Le Département et la CDC Loir-Lucé-Bercé soutiennent également les associations dans leur fonctionnement.

Extrait du rapport moral de l'association « Les Moulins de Paillard » pour 2017

Pour 2017, les directeurs artistiques et le conseil d'administration s'étaient fixés trois objectifs majeurs :

- ✓ Sécuriser la mise à disposition du lieu-dit Les Moulins de Paillard, le bail précaire signé avec la Communauté de Communes du Val de Loir prenant fin au 31 décembre 2017
- ✓ Y créer des lieux dédiés pour commencer le développement prévu depuis plusieurs années,
- ✓ Se pencher sur la possibilité de créer des emplois.

Ces objectifs ont été atteints :

- ✓ En décembre 2017, a été signé avec la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé un bail à usage civil qui élimine la notion de précarité et stipule que l'association sera la seule utilisatrice du lieu dit Les Moulins de Paillard,
- ✓ La mise en place d'une salle pédagogique a commencé et a été inaugurée avec plus de 400 élèves lors des ateliers pédagogiques de novembre,
- ✓ Entre les mois de juillet et décembre 2017, suite à une réunion avec le Ministère de la Culture représenté par la DRAC, la Région Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, le CEAS (Centre d'étude et d'action sociales), a commencé un diagnostic du fonctionnement de l'association afin de l'aider à mettre en place un plan d'emploi pour 2018, qui permettra de passer d'une économie de bénévolat à une économie de salariat.

Soutien financier au profit d'Associations à vocation culturelle

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2017
Associations les Moulins de Paillard	9 000,00 €
Comité de jumelage SYKE	2 500,00 €
Comité de jumelage Loir et Bercé	2 292,00 €
Comité de jumelage Lucé	200,00 €
Ecole de musique des 4 Lyres	10 000,00 €
Lucé Caméo	100,00 €
Foyer rural de Courdemanche	500,00 €
Comice Agricole du Grand-Lucé	4 360,00 €
Comice Agricole Loir et Bercé	4 754,00 €
Peintre en liberté	1 500,00 €
Festival Loir en festival	1 500,00 €
Total	36 706,00 €

Tourisme



Création de boucles Vélo en Vallée du Loir

- ✓ Coût total de l'opération : 13 467,75 € HT
- ✓ Subvention au titre du NCR (nouveau contrat régional) : 10 112 €

1
6
5

1
6
5

Signalétique et balisage des sentiers de randonnée

- ✓ Réalisation d'un GR de Pays « entre vignes et vergers » sur les CC Loir-Lucé-Bercé et Sud Sarthe : Mission en cours – partenariat avec le Pays PETR Vallée du Loir
- ✓ Projet évalué à 22 360 € HT
- ✓ Subvention sollicitée au titre du NCR : 17 888 €

Maison de Santé



Achèvement des travaux en juin 2017

- durée du chantier : 13 mois
- Nombre d'entreprises : 16
- Coût total de l'opération:
2 165 000 € HT
- Surface utile totale : 952 m²



Ouverture le 04 septembre 2017

- Constitution d'une SISA par les professionnels de santé
 - Rédaction en interne et signature des baux en août 2017
 - Installation de :
 - 7 médecins
 - 7 infirmiers
 - 5 kinésithérapeutes
 - 3 pédicures-podologues
 - 2 orthophonistes
- + permanences diététicienne, orthoptiste et psychomotricienne

Installation d'un nouveau médecin à la Maison médicale de Courdemanche : Soutien communautaire à la 1^{ère} installation : 7500 €





Autres domaines d'intervention

1
6
9

1
6
9

Participations aux organismes de regroupement

Bénéficiaires	Nature	BP 2017	Versé en 2017
ADCF	COTISATION	2 655,00 €	2 372,27 €
CAUE	COTISATION	2 023,00 €	1 958,00 €
Association des maires et adjoints Sarthe	COTISATION	1 492,00 €	1 491,57 €
SEAM (droits d'auteur EMI)	COTISATION	1 100,00 €	969,84 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours	PARTICIPATION	431 335,00 €	431 335,00 €
SMSAMENAGEMENT NUMERIQUE	PARTICIPATION	10 612,00 €	10 612,00 €
SMPVL / SCOT	PARTICIPATION	170 107,00 €	170 107,02 €
OTVL via SMPVL	PARTICIPATION	130 519,00 €	130 518,99 €
SDESS	PARTICIPATION	212 025,00 €	212 024,09 €
Mayenne Culture	PARTICIPATION		50,00 €
Conseil de développement	PARTICIPATION	60,00 €	60,00 €
SMGV	PARTICIPATION	0,00 €	0,00 €
Initiative Sarthe	PARTICIPATION	7 343,00 €	7 342,50 €
RASED	PARTICIPATION	86,00 €	86,00 €
UDEEA 72	PARTICIPATION	80,00 €	240,00 €
Syndicat Intercom du Bassin de la Veuve	PARTICIPATION	4 410,00 €	4 410,00 €



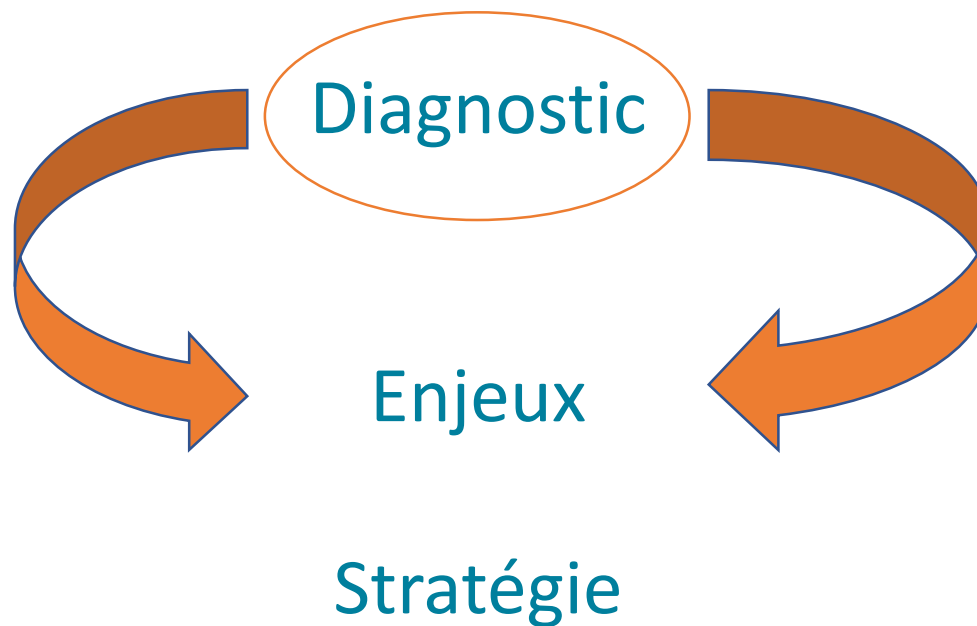
Projet de territoire :
Préparer les échéances réglementaires
et bâtir un projet de territoire

1
7
1

1
7
1

Projet de Territoire

Modalités :



Déclinaison du projet de territoire par commission – Projets identifiés à ce jour

Politique Ressources Humaines

- Plan de formation
- Régime indemnitaire
- Temps de travail
- Politique sociale
- Répartition des effectifs/moyens sur le territoire
- Mutualisations

Aménagement de l'Espace

- PLU Intercommunal
- Développement du numérique

Culture

- Construction d'une Ecole de Musique Intercommunale
- Projet Culturel Moulins de Paillard
- Définition de l'intérêt communautaire des actions culturelles
- Montée en puissance de Carnuta

Déclinaison du projet de territoire par commission – Projets identifiés à ce jour

Développement économique

* Politique du développement économique

- Accompagner la digitalisation des entreprises, filière numérique
- Actions d'immobilier d'entreprises
- Développement éco. au service de la population

Actions sociales Santé

- Développement du travail partenarial avec les centres sociaux
- Priorité aux Actions en faveur de la Famille/mobilité...

Communication

- Espaces publics numériques/adaptation aux nouveaux besoins du territoire
- Evolution des MSP
- Evolution des supports et modalités de la communication

Déclinaison du projet de territoire par commission – Projets identifiés à ce jour

Tourisme

- Sentiers de randonnée/routes forestières de bercé : Accompagner le développement de l'économie touristique
- Redéfinir la politique touristique d'intérêt communautaire

Travaux/Ingénierie/bâtiments

- Constructions de plusieurs équipements en 2018 (EMI/ALSH...)
- Politique « énergétique »
- Accessibilité

Environnement

- Etude sur la prise de compétence Eau/Assainissement
- Structuration du service GEMAPI
- Déchets : vers une homogénéisation des systèmes de financement des OM
- SPANC : Ajustements

1
7
5

1
7
5

Déclinaison du projet de territoire par commission – Projets identifiés à ce jour

Voirie

- Calibrage/ajustements du service aux besoins des communes

Cadre de vie

- Gens du Voyage : vers un transfert au SMGV : relations partenariales
- SDIS/CCLLB programmation des investissements sur le territoire

Sport

- Anticiper la fin du marché de service pour l'exploitation du centre aquatique, Politique d'équipements ludiques/bien être, à définir
- Définition de l'intérêt communautaire des actions en faveur du sport

Beaumont-Pied-De-Bœuf
Beaumont sur Dême
Chahaignes
Courdemanche
Dissay-Sous-Courcillon
Flée
Jupilles
La Chartre sur le Loir
Lavernat

Communauté
de communes



Merci de votre attention

Le Grand Lucé
Lhomme
Loir en Vallée
Luceau
Marçon
Montval-sur-Loir
Montreuil-le-Henri
Nogent-Sur-Loir
Pruillé l'Eguillé
Saint-Georges-de-la-Couée
Saint-Pierre-de-Chevillé
Saint-Pierre-du-Lorouer
Saint-Vincent-du-Lorouer
Thoiré-Sur-Dinan
Villaines-sous-Lucé

Communauté
de communes

